**

**

 **Burkina Faso**

 **Unité - Progrès - Justice**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale**(AgriFinance-Burkina)****2015 – 2018** |

Rapport d’évaluation finale

Version provisoire

Equipe d’évaluation

COMBARY S. Omer, Consultant principal

PORGO Mohamed, Consultant associé

Février 2019

**Table des matières**

[Liste des tableaux iii](#_Toc536433742)

[Liste des figures iv](#_Toc536433743)

[Fiche des données du programme v](#_Toc536433744)

[Sigles et abréviations viii](#_Toc536433745)

[Résumé exécutif ix](#_Toc536433746)

[1. Introduction 1](#_Toc536433747)

[2. Présentation du programme AgriFinance 3](#_Toc536433748)

[2.1 Objectifs et finalités 3](#_Toc536433749)

[2.2 Résultats attendus 3](#_Toc536433750)

[2.3 Logique de l’intervention 4](#_Toc536433751)

[3. Approche et méthodes d’évaluation 7](#_Toc536433752)

[3.1 Cadre théorique de l’évaluation 7](#_Toc536433753)

[3.2 Cadre opératoire de l’évaluation 8](#_Toc536433754)

[3.2.1 Indicateurs et cibles 8](#_Toc536433755)

[3.2.2 Zone, population cible et période d’étude 8](#_Toc536433756)

[3.2.3 Méthode de collecte et de traitement des données 9](#_Toc536433757)

[4 Analyse de la performance du programme 11](#_Toc536433758)

[4.1 La pertinence 11](#_Toc536433759)

[4.1.1 Articulation avec les priorités nationales 11](#_Toc536433760)

[4.1.3 Articulation avec les interventions des partenaires technique et financiers 13](#_Toc536433761)

[4.2 La cohérence 14](#_Toc536433762)

[4.3 L’efficacité 15](#_Toc536433763)

[4.3.1 Niveau de réalisation de l’objectif principal 15](#_Toc536433764)

[4.3.2 Niveau de réalisation des produits 16](#_Toc536433765)

[4.3.2.1 Les institutions de microfinance offrent des services financiers adaptés aux exploitants familiaux 16](#_Toc536433766)

[4.3.2.2 Les prestataires locaux de services techniques fournissent des services appropriés aux petits exploitants agricoles et aux institutions de microfinance 18](#_Toc536433767)

[4.3.2.3 Les petits exploitants ont renforcé leurs capacités d'intervention et améliorent la gestion de leurs revenus 19](#_Toc536433768)

[4.3.2.4 Une Feuille de Route autour de l'inclusion financière est élaborée pour supporter l'exploitation familiale 20](#_Toc536433769)

[4.3.2.5 L'expérience du financement des petits exploitants est capitalisée, documentée et diffusée 21](#_Toc536433770)

[4.4 L’efficience 22](#_Toc536433771)

[4.5 Perceptions des bénéficiaires finaux sur les effets du programme 23](#_Toc536433772)

[4.5.1 Inclusion financière 23](#_Toc536433773)

[4.5.2 Renforcement des capacités 29](#_Toc536433774)

[4.5.3 Sécurisation du revenu 30](#_Toc536433775)

[4.5.4 Sécurité alimentaire 30](#_Toc536433776)

[4.5.5 Employabilité 32](#_Toc536433777)

[4.5.6 Effet sur les droits humains 33](#_Toc536433778)

[4.6 La durabilité 35](#_Toc536433779)

[4.7 Appréciation du dispositif de mise en œuvre 37](#_Toc536433780)

[4.8 Appréciation globale du programme 37](#_Toc536433781)

[5. Bonnes pratiques et leçons apprises 39](#_Toc536433782)

[5.1 Les bonnes pratiques 39](#_Toc536433783)

[5.2 Les leçons apprises 40](#_Toc536433784)

[6. Conclusion et recommandations 40](#_Toc536433785)

[7. Références bibliographiques 41](#_Toc536433786)

[Annexe 1 : Terme de références xliii](#_Toc536433787)

[Annexe 2 : Matrice de conception d’évaluation lvi](#_Toc536433788)

[Annexe 3 : Guide d’entretien focus groupe/evaluation programme agrifinance lxii](#_Toc536433789)

# **Liste des tableaux**

[Tableau 1 : Liste des binômes et les zones d'intervention 9](#_Toc530477451)

[Tableau 2: Echelle de cotation 11](#_Toc530477452)

[Tableau 3 : distribution des bénéficiaires par sexe 16](#_Toc530477453)

[Tableau 4 : Services offerts par les institutions de microfinance 17](#_Toc530477454)

[Tableau 5: distribution des bénéficiaires selon le type de formation 19](#_Toc530477455)

[Tableau 6: Matrice de résultats de la perception des bénéficiaires sur le niveau d’inclusion financière du programme 24](#_Toc530477456)

[Tableau 7: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires sur le renforcement de capacité 28](#_Toc530477457)

[Tableau 8: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur le revenu 28](#_Toc530477458)

[Tableau 9: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur la sécurité alimentaire 29](#_Toc530477459)

[Tableau 10: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur la création d’emploi 31](#_Toc530477460)

[Tableau 11: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur autonomisation 32](#_Toc530477461)

[Tableau 12: Score total du programme AgriFinance 36](#_Toc530477462)

# **Liste des figures**

[Figure 1: Schéma d'ensemble du dispositif final de mise en œuvre du programme 6](file:///C%3A%5CUsers%5CPrince%5CGoogle%20Drive%5CPNUD%20BF%5CAGRIFINANCE%5Crqpport%20provisoire%5Crapport%20provi%20final.docx#_Toc530512301)

[Figure 2: Cadre théorique de l’évaluation 7](#_Toc530512302)

# **Fiche des données du programme**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Données générales du programme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé exact du projet** | Programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale (AgriFinance-Burkina) |
| **Ministère de tutelle** | Ministère de l’Economie, des Finances et du Développement |
| **N°PIP** | - |
| **Code CIFE** | - |
| **Code bailleur** | PNUD : 00092492 / 00084528 |

PIP : Programme d’Investissement PublicCIFE : Circuit Intégré de Financement Extérieur***Catégorie de projet* (cocher la case correspondante)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **A** : Projet exécuté sous le contrôle direct de l’administration publique |  |  **B** : Projet exécuté par une structure autonome placée sous tutelle |  |  **C :** projet exécuté par une agence d’exécution (Bureau ou ONG) |  |
|  | X |  |
|  |  |  |

***Etape du Projet***

|  |  |
| --- | --- |
| **Référence arrêtée portant création du programme** | 2015/00145/MEF/CAB du 22/05/2015 |
| **Date de démarrage prévue du programme dans la convention de financement** | Juillet 2014 |
| **Date de signature du document de programme** | Octobre 2014 |
| **Date de démarrage effective du programme** | Août 2015 |
| **Date de fin d’exécution du programme prévue dans la convention de financement** | Juin 2018 |
| **Date de fin prévue suite à une prorogation (si le cas échéant, préciser la date de l’accord de prorogation)** | 30 septembre 2018 |
| **Coût total du programme (en milliers de francs CFA)** | **Etat** |  125 000 000 |
| **PNUD** |  625 000 000 |
| **UNCDF** |  250 000 000 |
| **Autres donateurs** | 1 150 000 000 |
| **Banques commerciales** | 1 500 000 000 |
| **TOTAL** | **3 650 000 000** |

***Information sur le Comité de Pilotage***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Références de l’arrêté portant création du Comité de pilotage** | N° 2015/00225/MEF/CAB du 20/07/2015 |  |
| **Nombre de membres du Comité de Pilotage** | 18 |  |
| **Nom du président du Comité de Pilotage** | Seglaro Abel SOME |  |
| **Fonction du Président du Comité de Pilotage** | Secrétaire Général du MINEFID |  |
| **Nombre de membres des collectivités territoriales** | - |  |
| **Nombre de membres des établissements publics** | 10 |  |
| **Nombre de membres des bénéficiaires** | 3 |  |
| **Nombre de membres des PTF** | 5 |  |

***Outils de gestion du projet***

|  |  |
| --- | --- |
| **Références de l’arrêté de classification du projet** |  |
| **Le projet dispose-t-il d’un manuel de procédures administrative et comptable ?** | **NON** | Le projet dispose-t-il d’un référentiel des prix ? | **NON (utilisation du réf. PNUD)** |
| **Le projet dispose-t-il d’une comptabilité matière ?** | **OUI** | Si oui quelle est la périodicité des inventaires physiques ? | **ANNUEL** |
| **Le projet dispose-t-il d’un logiciel de comptabilité ?** | **OUI** | Si oui quel est le nom du logiciel ? | **ATLAS** |

 |
| **Effet 3.1 UNDAF :** « D’ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d’intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire ».**Effet PNDES (EA 3.1.1) : «**le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable. »**Effet du programme : «**En 2018, vingt mille (20 000) petits exploitants agricoles améliorent qualitativement et quantitativement leurs activités et contribuent à l’élévation de la sécurité alimentaire grâce à un accès aux services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins. »**Partenaires de mise en œuvre :** Ministère de l’Economie, des Finances et du Développement/Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance (SP-PMF).**Partenaires Techniques et Financiers** : PNUD, UNCDF**Partenaires opérationnels :** Prestataires de Services Financiers (PSF/IMF), Prestataires de Services Techniques Agricoles (PSTA)**Autres Partenaires** : Investisseurs privés, projets/programmes, ONG**Budget estimatif 2017**: **751 407 USD**  **(450 844 000 F CFA)****Gouvernement** : 31 407 USD (18 844 000 F CFA)**PNUD:** 300 000 USD (180 000 000 F CFA)**UNCDF CORE:** 102 000 USD (61 200 000 F CFA)**UNCDF NON-CORE:** 318 000 USD (190 800 000 F CFA)**Période couverte par le programme : 2014-2018****Titre du programme :** Appui au financement adapté à l’agriculture familiale**N° du programme :** PNUD : 00084528/UNCDF : 00084480**Durée du programme :** 4 ans**Date d’approbation du document du programme :** 15 octobre 2014**Date de démarrage effectif du programme : Janvier 2015****Date de fin du programme : Juin 2018** |

# **Sigles et abréviations**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **APFI** | : | Association de Promotion de la Finance Inclusive du Burkina |
| **CISV** | : | Communita Impegno Servizio Volontariato |
| **GRAD** | : | Groupe de Recherche et d’Actions pour le Développement |
| **ICDE** | : | Cabinet d’Ingénierie et Conseils en Développement d’Entreprise |
| **IMF** | : | Institutions de Microfinance |
| **MAP** | : | Making Access to financial services Possible |
| **MPME** | : | Micros, Petites et Moyennes Entreprises Rurales |
| **ONG** | : | Organisation Non Gouvernementale |
| **OPA** | : | Organisation Paysanne Agricole |
| **PAMF** | : | Première Agence de Microfinance Burkina |
| **PARPED** | : | Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent |
| **PEA** | : | Petits Exploitants Agricoles |
| **PIB** | : | Produit Intérieur Brut |
| **PLSTA** | : | Partenaires Locaux de Services Techniques Agricoles |
| **PNDES** | : | Plan National de Développement Economique et Social |
| **PNSR** | : | Programme National du Secteur Rural |
| **PNUD** | : | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **PRESEM** | : | Programme de Renforcement du Secteur de la Microfinance |
| **PSSTA** | : | Prestataire Stratégique de Services Techniques Agricoles |
| **PSTA** | : | Prestataires de Services Techniques Agricoles |
| **RCPB** | : | Réseau des Caisses Populaires du Burkina |
| **SCADD** | : | Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable |
| **SDR** | : | Stratégie de Développement Rural |
| **SNMF** | : | Stratégie Nationale de Microfinance |
| **SOFIPE** | : | Société de financement de la Petite Entreprise |
| **SOSSIBF** | : | SOS SAHEL International Burkina Faso |
| **UNCDF** | : | United Nations Capital Development Fund |
| **UNDAF** | : | Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement |

# **Résumé exécutif**

Le secteur agricole occupe plus de 80% de la population active et contribue pour près de 40% au PIB. Il est essentiellement dominé à 95% par des exploitations agricoles familiales rurales, considérées comme le moteur de l’amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, la majorité d’entre elles éprouvent des difficultés à acquérir suffisamment de ressources financières adaptées à leurs besoins en intrants et équipements agricoles, ce qui limite considérablement leurs capacités de production.

La faible inclusion financière s’explique, d’une part, par le fait que les institutions financières sont réticentes à se positionner sur des chaines de valeur agricole non structurées, et d’autre part, par le fait que les rares produits financiers proposés ne répondent pas toujours aux besoins des exploitants agricoles familiaux. Pourtant, il existe au niveau local des organisations spécialisées avec une expertise avérée dans l’appui technique et organisationnel pour le développement des exploitations agricoles familiales, mais dont l’inclusion financière ne constitue pas un volet essentiel de leur cœur de métier.

En partant de ce constat, le programme propose de créer une synergie en articulant les interventions entre spécialistes de l’agriculture familiale et les institutions de microfinance, afin d’améliorer durablement l’accès des exploitations agricoles familiales à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins, en particulier pour les filières riz, maraichères et le petit élevage. En facilitant l’accès aux services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, le programme vise l’amélioration la sécurité alimentaire, l’auto-employabilité des jeunes et la sécurisation des revenus en milieu rural, notamment pour les femmes*.*

Le programme AgriFinance étant en fin d’exécution après trois (3) ans de mise en œuvre, il est opportun de faire une évaluation finale pour apprécier l’importance des résultats réalisés par rapport à la situation de référence. A cet effet, la méthodologie développée repose sur l’appréciation des indicateurs des critères de performance standards, à savoir la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience, l’effet et la durabilité du programme. La méthode de cotation sur une échelle de Likert à 5 points a été utilisée pour élaborer une matrice d’évaluation de la performance du programme à partir de la revue documentaire et de la collecte des données primaires auprès de focus group.

Les résultats de l’évaluation révèlent que sur l’ensemble des critères retenus, le programme AgriFinance est globalement très performant. Sur 300 points possibles, le programme a été évalué à 253 points soit un score de 84%. Au regard des critères de pertinence, cohérence, et durabilité, les résultats de l’évaluation affiche un niveau de satisfaction total dans la mise en œuvre du programme. Il est parfaitement aligné sur les priorités nationales, les engagements internationaux et les interventions des partenaires techniques et financiers. En plus, tous les acteurs impliqués dans le programme travaillent à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité.

En plus d’être arrimé aux priorités nationales, le mécanisme d’intervention du programme a permis un meilleur fonctionnement des marchés financiers et non financiers avec peu de subventions accordées et l’appropriation du dispositif par les IMF, les PLSTA et les exploitants agricoles familiaux. Cela constitue un gage de viabilité du dispositif de mise en œuvre, de pérennité des résultats et de leurs effets dans le long terme. Cependant, les résultats de l’évaluation des critères d’efficacité et de perception des effets du programme sur les petits exploitants familiaux montrent que des problèmes subsistent au niveau de l’efficacité de la mise en œuvre du programme et de la forme de crédit octroyé par certains IMF partenaire du programme.

En effet, le résultat de l’évaluation de l’efficacité du programme affiche le score le faible sur l’ensemble des critères retenus pour l’évaluation. Suivant les cibles préalablement définies et les indicateurs de performances pour ce critère, le résultat de l’évaluation montre que le programme a été moyennement efficace dans la réalisation de certains produits. Les points faibles dans la réalisation des produits se situent au niveau du renforcement de capacité des petits exploitants agricoles, la documentation et la diffusion de l’expérience de financement des petits exploitants agricoles. En ce qui concerne la documentation et la diffusion de l’expérience de financement des petits exploitants agricoles par exemple, l’activité n’a pas été réalisé telle que prévu dans le document de projet (Publication de rapport d’étude d’impact et organisation de séances de dissémination). Le programme a néanmoins réalisé des activités alternatives permettant de documenter et diffuser l’expérience de capitalisation du programme (Notes de capitalisation).

Quant aux résultats de l’évaluation de l’effet du programme, il ressort des focus groups que certains bénéficiaires auraient souhaités avoir la liquidité pour acheter les intrants sur le marché en lieu et place des crédits intrants à cause de l’importance des coûts de transaction. De même, certains groupements d’étuveuse de riz ont également souhaité avoir la liquidité pour acheter le riz paddy directement sur le marché en lieu et place des fournisseurs bénéficiaires du programme pour qui la garantie de débouché n’encourage pas à fournir des efforts pour offrir du riz de qualité.

Les conditions de crédit restent globalement acceptables, même si certains bénéficiaires souhaitent l’assouplissement des conditions de garantie ou le rallongement du délai de remboursement pour tirer du profit de prix plus élevés sur le marché. Un autre fait marquant révélé par les focus groups est le besoin criard de crédit moyen et long terme pour financer des investissements nécessaires au renforcement des capacités productives des bénéficiaires. Enfin, le programme n’a pas prévu un mécanisme de gestion de risque sur la chaine de valeur des produits ciblés si bien que la survenance des risque (aléa climatique, problème d’écoulement, chute des prix, etc.) ont été les principales causes des pertes réalisées par certains bénéficiaires dont ceux de la zone de Gourcy.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Critères d’évaluation | Nombre de points obtenus | Nombre total de points possible | Scores (en %) |
| Pertinence  | 15 | 15 | 100 |
| Cohérence | 20 | 20 | 100 |
| Efficacité | 53 | 70 | 76 |
| Efficience | 10 | 10 | 100 |
| Effet | 140 | 170 | 82 |
| Durabilité  | 15 | 15 | 100 |
| Total | **253** | **300** | **84** |

L’exercice d’évaluation a permis de tirer des enseignements majeurs qui sont constitués de bonnes pratiques ayant favorisé l’atteinte des résultats planifiés et de leçons apprises qui ont permis d’identifier les contraintes susceptibles de limiter les performances du programme. Les bonnes pratiques s’articulent autour de deux faits majeurs :

1. L’appropriation rapide de la démarche et des outils de mise en œuvre par les partenaires a permis de converger vers la réalisation des objectifs du programme. Les acteurs chargés de piloter le processus de financement de l’agriculture familiale se sont imprégnés des thématiques abordées et des outils essentiels utilisés (approche chaine de valeur, CEF, éducation financière, etc.). De même, les agents des IMF, chargés de la gestion des portefeuilles clients ont été pris en compte dans la diffusion des thématiques de l’agriculture familiale pour une meilleure maitrise de l’environnement dans lequel ils doivent évoluer ;
2. Les synergies d’action entre les partenaires dans la mobilisation des ressources et l’exécution du programme ont permis de mutualiser les ressources internes (humaines, financières, logistiques) et ainsi de réaliser des économies tout en étant plus performant. Le fait d’associer les IMF aux renforcements de capacités en conseil à l’exploitation familiale et en éducation financière, ainsi qu’aux études sur les chaines de valeur leur a permis de mieux identifier les besoins spécifiques et de fournir des produits financiers adaptés. De même cette collaboration a permis aux prestataires techniques de connaitre les mécanismes et étapes de financement des producteurs.

La mise en œuvre du programme a permis de tirer des leçons à prendre en compte dans les programmes futurs visant la fourniture de services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale :

1. l’adoption d’une démarche participative utilisant des critères transparents et rigoureusement respectés dans le choix des bénéficiaires du programme ;
2. l’ampleur et la récurrence du besoin de renforcement de capacités des petits exploitants agricoles familiales, notamment sur l’analyse de la chaine de valeur, la planification de la campagne, la planification et gestion de la trésorerie, la gestion des stocks/grenier, l’accès et la gestion des crédits et la contractualisation des ventes ;
3. la nécessité d’améliorer le cadre général de financement du développement agricole, avant la fourniture de services financiers de proximité.

L'expérience du Programme AgriFinance est riche d’enseignements pour les acteurs de mise en œuvre. En vue de répliquer ce programme avec un impact plus important, il est impératif de prendre en compte les recommandations suivantes :

1. la pérennité des produits financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiales nécessite une bonne connexion entre les différents acteurs des maillons des chaines de valeur des produits ciblés ;
2. la contribution importante des formations dans les bonnes performances réalisées par les produits financiers et de leurs coûts parfois exorbitants, nécessite qu’un budget spécifique et consistant leurs soient consacrés ;
3. la mise en œuvre d’un suivi post formation permettra de mieux apprécier l’utilisation faite des acquis de la formation de même que les changements opérés auprès des bénéficiaires dans la manière de mener les activités ;
4. la mise en en place d’un système efficace de contrôle de la qualité des intrants et des équipements financés sur la base du crédit adapté aux besoins des exploitations agricoles ;
5. la mise en place d’un système d’assurance pour couvrir les défauts de remboursement en cas de survenance d’un risque dans la pratique de l’activité ;
6. la promotion du crédit long terme pour le renforcement des capacités de productions des petits exploitants agricoles à travers l’acquisition des équipements de production moderne ;
7. l’intégration du cycle d'affaire dans le cycle agronomique pour permettre aux bénéficiaires de tirer le maximum de profit.
8. **Introduction**

Le secteur agricole joue un rôle prépondérant dans le développement économique et social du Burkina Faso. Il occupe plus de 80% de la population active et contribue pour près de 40% au PIB. Il est essentiellement dominé à 95% par des exploitations agricoles familiales rurales, considérées comme le moteur de l’amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, la majorité d’entre elles éprouvent des difficultés à acquérir suffisamment de ressources financières adaptées à leurs besoins en intrants et équipements agricoles, ce qui limite considérablement leurs capacités de production.

La faible inclusion financière s’explique, d’une part, par le fait que les institutions financières sont réticentes à se positionner sur des chaines de valeur agricole non structurées, et d’autre part, par le fait que les rares produits financiers proposés ne répondent pas toujours aux besoins des exploitants agricoles familiaux. En effet, moins de 15% des producteurs bénéficient de crédit bancaire et 47% d’entre eux n’ont pas suffisamment de ressources pour payer des intrants et les équipements agricoles (FinScope, 2016 ; PNDES, 2016-2020). Au regard de leur effectif dans la population et de leur vulnérabilité, les femmes (52%) et les jeunes (60%) sont les plus rationnés sur les marchés financiers ruraux.

Les exploitations agricoles familiales ont des besoins spécifiques qui sont liés aux multiples contraintes auxquelles elles font face. Parmi ces contraintes, on note l’irrégularité des revenus du fait des aléas climatiques, le faible niveau d’instruction et de connaissance en éducation financière et les difficultés d’accès aux intrants, aux marchés agricoles et à l’appui-conseil en exploitation familiale. Elles ont donc besoin de produits financiers qui tiennent compte des cycles des produits de l’agriculture et de l’élevage, ainsi que des différents risques récurrents.

Au niveau local, il existe d’un côté des organisations spécialisées avec une expertise avérée dans l’appui technique et organisationnel pour le développement des exploitations agricoles familiales, mais dont l’inclusion financière ne constitue pas un volet essentiel de leur cœur de métier. De l’autre côté, si certaines institutions de microfinance (IMF) s'intéressent de plus en plus au financement agricole, leurs actions restent en-deçà des attentes du fait de leurs connaissances limitées du secteur agricole et du monde paysan. De ce fait, le secteur agricole ne représente que 3,5% des crédits octroyés par le secteur bancaire au Burkina Faso.

En partant de ce constat, le gouvernement du Burkina Faso avec le soutien technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds d’Equipement des Nations Unies (UNCDF), a élaboré et implémenté le Programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale (AgriFinance-Burkina) sur la période d’Août 2015 à Juin 2018. Le programme propose de créer une synergie en articulant les interventions entre spécialistes de l’agriculture familiale et les institutions de microfinance, afin d’améliorer durablement l’accès des exploitations agricoles familiales à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins.

Le programme s’est focalisé sur le financement des chaines de valeur de l’exploitation familiale, avec un accent particulier sur les filières riz, maraichères et le petit élevage, portées par les femmes et les jeunes. Les activités ont été réalisées dans trois grandes zones que sont le Nord, l’Est et la Boucle du Mouhoun avec des perspectives d’extension sur l’étendue du territoire. Le Programme AgriFinance a été perturbé dans son implémentation, d’une part, par le retrait pour des contraintes internes du PTF principal pressenti pour le gap du financement, qui devait intervenir à hauteur de 32% dans le financement, d’autre part par les crises socioéconomiques et politiques d’octobre 2014 et de septembre 2015.

Le programme AgriFinance étant en fin d’exécution, il est opportun de faire une évaluation finale pour apprécier l’importance des résultats réalisés par rapport à la situation de référence. L’objectif principal de l’évaluation est d’apprécier les résultats de la mise en œuvre du Programme AgriFinance. De façon spécifique, il s’agit d’apprécier : i) la pertinence du programme ; ii) la stratégie de mise en œuvre du programme ; iii) les résultats obtenus et leurs qualités ; iv) l’effet du programme sur les populations bénéficiaires et leur environnement ; v) le changement de performance des organisations soutenues par le programme ; et vi) les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la cadre de l’exécution du programme.

La suite du document s’articule autour des points suivants : présentation du programme AgriFinance (2.) ; approche et méthodes d’évaluation (3.) ; analyse de la performance du programme (4.) ; bonnes pratiques et les leçons apprises (5.) ; et conclusion et recommandations (6.).

1. **Présentation du programme AgriFinance**

Cette section présente les objectifs et les finalités, les résultats attendus et la logique l’intervention du Programme AgriFinance.

* 1. **Objectifs et finalités**

L’objectif principal du programme AgriFinance est d’améliorer l’accès à des services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, en particulier pour les filières riz, maraichères et le petit élevage. En facilitant l’accès aux services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, le programme vise l’amélioration la sécurité alimentaire, l’auto-employabilité des jeunes et la sécurisation des revenus en milieu rural, notamment pour les femmes.

* 1. **Résultats attendus**

La transformation des exploitations familiales en termes de capacités productives et de compétences des petits exploitants est le principal résultat intermédiaire du programme AgriFinance. A cet effet, les résultats quantitatifs attendus sont :

1. quatre (04) institutions de microfinance offrent des services financiers adaptés à 20 000 exploitants familiaux (dont 10000 femmes et 5 000 jeunes) ;
2. huit (08) prestataires locaux fournissent des services techniques et d'accompagnement appropriés aux petits exploitants agricoles, ainsi qu'aux institutions de microfinance soutenant leur financement ;
3. vingt-cinq mille (25 000) exploitants familiaux (dont 12500 femmes et 6500 jeunes) ont renforcé leurs capacités de production (y compris stockage, transformation et commercialisation) et améliorent la gestion de leurs revenus ;
4. une Feuille de Route autour de l'inclusion financière pour supporter l'agriculture familiale est établie ;
5. l'expérience d'adaptation des services financiers aux besoins de l'agriculture familiale par les institutions de microfinance est capitalisée, documentée et diffusée.
	1. **Logique de l’intervention**

Le programme AgriFinance fédèrent les compétences d’acteurs différents qui offrent habituellement des services spécifiques aux petits producteurs en utilisant des approches qui leur sont propres et pas toujours conciliables. Dans le cadre du programme, un double défi se présente à ces institutions parties prenantes. Non seulement, elles sont appelées à sortir de leurs pratiques organisationnelles habituelles, pour accompagner efficacement les producteurs ciblés selon l’approche des chaines de valeur, mais elles doivent aussi se doter de compétences nouvelles.

La logique d’intervention initiale du programme AgriFinance consiste à créer des synergies en articulant les activités des prestataires locaux de services techniques agricoles (PLSTA) et des institutions de microfinance (IMF), afin d’utiliser leurs avantages comparatifs respectifs pour améliorer durablement l’accès des exploitations agricoles familiales à des services d’assistance techniques et financiers adaptés à leurs besoins. A cet effet, le programme a développé un modèle de financement mixte des activités en mettant en binômes les PLSTA et les IMF pour rapprocher l’offre et la demande de services financiers agricoles et ruraux.

Dans ce dispositif, trois acteurs déroulent leurs activités de manière coordonnée, le prestataire stratégique de services techniques agricoles (PSSTA), les prestataires locaux de services techniques agricoles (PLSTA) et les institutions de microfinance (IMF). Pour permettre aux partenaires d’intervenir de manière efficace au profit des exploitants agricoles familiaux, le prestataire stratégique procède à différentes formations de renforcement de capacités pour les PLSTA et favorise le transfert de leurs compétences en direction des IMF à travers l’élaborationdes packages de services techniques et d’accompagnement et le coaching.

Les PLSTA tout en aidant à l’adaptation/validation des différents outils, se chargent du renforcement des capacités des IMF pour leur bonne valorisation et dans la formation des exploitants agricoles familiaux. Le coaching des binômes (PLSTA-IMF) en matière de renforcement des capacités porte sur les chaines de valeurs agricoles, le conseil à l’exploitation familiale, l’éducation financière, le développement de nouveaux produits financiers et les actions de monitoring.

Ce dispositif initial a été revu par les différentes parties prenantes dès l’atelier de cadrage pour le rendre plus opérationnel. Le choix opéré de faire renforcer les capacités des institutions de microfinance par des prestataires locaux de services techniques qui, de par leur nature, n’ont pas toujours les outils et parfois pas suffisamment de ressources humaines qualifiées pouvant rendre cela effectif semblait difficilement réalisable. Il était plus judicieux que ces institutions, déjà organisées en binômes, et qui sont complémentaires du point de vue de leurs objets et sont amenées à travailler auprès des mêmes cibles, conduisent leurs actions de manière horizontale et concertée et/ou conjointe.

Cette stratégie d’intervention a l’avantage de permettre à ces instituions d’apprendre à mieux se connaitre grâce à un dialogue permanent, d’apprendre les unes des autres, d’être au même niveau d’information et d’approbation de la démarche du programme ainsi que ses outils et ainsi d’offrir des services plus adaptés aux besoins des exploitants familiaux, au regard de la complexité du secteur agricole et rural. De cette façon, les structures techniques comprennent mieux la prudence des institutions de microfinance (IMF) et peuvent aider à produire/adapter des outils qui intègrent leurs préoccupations tout en répondant aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Dans cette nouvelle approche, tous les prestataires locaux (PLSTA et IMF) participent aux sessions de formations organisées par le PSSTA avec une présence plus conséquente des structures techniques lorsque les thèmes développés portent sur les aspects techniques (chaine de valeur agricole, conseil en éducation financière) ou au contraire des structures financières lorsque les sujets concernent les aspects financiers (développement de nouveaux produits financiers, gestion des crédits reçus).

Les IMF sont associées aux études conduites par les PLSTA pour déterminer les blocages et opportunités des différents maillons des chaines de valeur agricole. Les résultats de ces études leur permettent d’identifier de futurs clients, de développer de nouveaux des produits financiers et d’adapter leurs produits financiers en termes de délais et de modalités de remboursement, de montants, et de conditions d’accès. Par ailleurs, les formations des producteurs en éducation financière et en conseil à l’exploitation familiale sont réalisées en présence des deux membres du binôme.

**AgriFinance Burkina**

**PSSTA**

**PLSTA**

**IMF**

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Intrants/moyens & extrants/livrables* |
|  | *Renforcement de capacités (formations & coaching)* |
|  | *Actions conjointes & feedback* |
|  | *Besoins & feedback* |
|  | *Renforcement de capacités (Formation), Produits financiers et auto-prise en charge.*  |

**Figure 1: Schéma d'ensemble du dispositif final de mise en œuvre du programme**

1. **Approche et méthodes d’évaluation**

Cette section présente le cadre théorique et opératoire développé pour évaluer les performances du programme AgriFinance.

* 1. **Cadre théorique de l’évaluation**

Le cadre théorique proposé intègre tous les critères exigés dans le cadre d’une évaluation rigoureuse et complète d’un programme. Il permet d’apprécier :

* la pertinence du programme par rapport au contexte national et aux priorités nationales ;
* la cohérence entre les objectifs du programme, entre les activités prévues et les produis escomptés, entre les ressources prévues et les activités envisagées ;
* la durabilité (impact, efficacité) et l’efficience du programme, donc sa réplicabilité.

La logique sur laquelle repose l’évaluation est résumée dans le graphique ci-dessous :



**Figure 2: Cadre théorique de l’évaluation**

 Source : Construction des auteurs

* 1. **Cadre opératoire de l’évaluation**

Le cadre opératoire met en évidence la démarche à suivre pour répondre de façon rigoureuse aux objectifs d’évaluation à travers les preuves de la performance de la mise en œuvre du programme AgriFinance.

* + 1. **Indicateurs et cibles**

En plus du recours aux perceptions des petits exploitants agricoles, des MPMEs rurales et des membres des OPA bénéficiaires des services financiers adaptés, l’évaluation est fondée sur indicateurs et les cibles identifiés dans le cadre logique du document de projet pour donner à toutes les questions un contenu concret. Une matrice d’évaluation met en cohérence les objectifs de l’évaluation, les indicateurs objectivement vérifiables, les cibles à atteindre et les sources et moyens de vérifications (voir en annexe). Cela permet d’apprécier le degré de réalisation de chaque cible.

* + 1. **Zone, population cible et période d’étude**

L’évaluation couvre les trois années de mise en œuvre effective du programme AgriFinance, la période 2015-2018. L’espace géographique concerné est l’ensemble des zones d’intervention (Tableau 1). La population cible regroupe :

* *les petits exploitants agricoles (PEAs) ;*
* *les micros, petites et moyennes entreprises rurales (MPMEs) ;*
* *les prestataires de services techniques agricoles (PSTAs) :* LESSOKON, ICDE, SOSSIBF, CISV et groupement GRAD –FDC ;
* *les institutions de micro finance (IMFs) :* Faitière des caisses populaires du Burkina (FCPB), Association de promotion de la finance inclusive du Burkina (APFI-Burkina), Société de financement de la petite entreprise (SOFIPE) et Première agence de microfinance Burkina (PAMF-Burkina).

Le programme AgriFinance a sélectionné en premier lieu quatre prestataires de services financiers : la Faitière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB), la Société de Financement de la Petite Entreprise (SOFIPE), l’Association de Promotion de la Finance Inclusive du Burkina (APFI) et la Première Agence de Microfinance Burkina (PAMF-Burkina). Les partenaires techniques ont été sélectionnés dans un deuxième temps en fonction de la valeur ajoutée qu’ils pourraient apporter au partenaire financier et leur expérience dans l’accompagnement des organisations de producteurs. Ainsi quatre partenaires locaux (CISV, SOSSIBF, Lessokon Sarl et ICDE) et un prestataire stratégique (GRAD Consulting Group – FDC) ont ainsi été retenus. La répartition des binômes en fonction de leur zone d’intervention est présentée dans le tableau 1.

**Tableau 1 : Liste des binômes et les zones d'intervention**

|  |  |
| --- | --- |
| **Binômes** | **Zone d'intervention** |
| Prestataires Locaux de Services Techniques Agricoles (PLSTA) |  Prestataires de Services Financiers (PSF) |
| CISV | SOFIPE | Région de l'Est et Centre-Est |
| ICDE | APEFI | Boucle du Mouhoun |
| Lessokon | RCPB | Régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun |
| SOS Sahel International Burkina Faso | PAMF | Région de l'Est et Centre-Est |

* + 1. **Méthode de collecte et de traitement des données**

***Méthode de collecte des données***

La collecte des données est basée sur une approche mixte qui combine les entrevues, la revue documentaire et les focus groups.

* *Les entrevues*

Les entretiens avec chacun des prestataires de services techniques agricoles et des institutions de micro finance à l’aide d’un guide d’entretien permettront de collecter des informations quantitative et qualitative sur les nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, les prestations techniques de renforcement de capacité, l’éducation financière et l’engouement des bénéficiaires pour leurs services. Les entrevues encorderont une place de choix aux questions de genre et de droits humains.

* *La revue documentaire*

L’exploitation des différents documents de politiques nationales (PNDES), du programme AgriFinance, des partenaires techniques et financiers (PNUD et UNCDF) et des partenaires du programme permettront d’apprécier la pertinence du programme par rapport au contexte national et aux priorités nationales, la stratégie de mise en œuvre, les résultats obtenus par le programme, de capturer les bonnes pratiques introduites par le programme AgriFinance et la prise en compte du genre et des droits humains.

* *Le focus group*

Les groupes de discussion avec 8 à 12 petits exploitants agricoles, 8 à 12 promoteurs de MPMEs et 8 à 12 exploitants membres d’OPA ayant bénéficié de services financiers adaptés à l’aide de guides d’entretien spécifiques permettront d’apprécier leurs perceptions sur l’apport du programme AgriFinance en termes d’amélioration de la productivité et du rendement, d’amélioration des capacités productives, d’augmentation du chiffre d'affaire, de création d'emplois, d'accès aux techniques de gestion des filières, d'éducation financière et d’amélioration de la sécurité alimentaire, ainsi que les questions de genre et de droits humains. La composition des membres des focus groups dans chaque catégorie de bénéficiaires prend en compte la question du genre, notamment les femmes et les jeunes.

La combinaison de ces méthodes de collecte de données permet de prendre en compte les critères de pertinence, de cohérence, d’efficacité, d’efficience, d’impact, de durabilité et de reproductibilité dans l’évaluation méthodes du programme AgriFinance.

***Méthode de traitement et d’analyse des données***

Le traitement des données repose d’une part sur l’analyse statistique des données secondaires collectées dans le cadre des entretiens avec les prestataires de services techniques agricoles et les institutions de micro finance et, d’autre part sur l’analyse de contenu dans le cas de entrevues et des focus groups. En suivant une approche genre, l’analyse va mettre l’accent sur la comparaison des résultats avant/après et avec/sans des bénéficiaires par rapport à d’autres non bénéficiaires dans la même situation initiale.

Pour l’analyse des données des focus groups, la méthode de cotation sur une échelle de Likert 1 à 5 points a été utilisée pour élaborer une matrice d’évaluation des perceptions des bénéficiaires sur les effets du programme. Le résultat de l’évaluation de l’effet, est la note compilée des indicateurs de ses différentes dimensions. L’échelle de cotation retenu est présentée dans le tableau 2.

**Tableau 2: Echelle de cotation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Taux de satisfaction/réalisation (%) | Cotation  | Appréciation  |
| 0 – 20  | 1 | Très faible |
| 20 – 40  | 2 | Faible |
| 40 – 60  | 3 | Moyen |
| 60 – 80  | 4 | Performant |
| 80 – 100  | 5 | Très performant |

**Source : proposition des auteurs**

1. **Analyse de la performance du programme**

La performance du programme AgriFinance est évaluée à travers les critères de pertinence, de cohérence ; d’efficacité ; d’efficience, d’effet et de durabilité.

* 1. **La pertinence**

Dans sa conception et dans sa mise en œuvre, le programme AgriFinance s’est parfaitement aligné sur les priorités nationales, les engagements internationaux et les interventions des partenaires techniques et financiers. L’évaluation de la pertinence repose sur ces trois indicateurs que sont : i) l’articulation avec les priorités nationales (cible = pertinent) ; ii) l’articulation avec les engagements internationaux (cible = pertinent) ; et iii) l’articulation avec les interventions des PTF (cible = pertinent).

* + 1. **Articulation avec les priorités nationales**

Les résultats d’évaluation de la composante articulation du programme AgriFinance avec les priorités nationales montre que le programme est en adéquation avec les priorités des référentiels de développement au Burkina Faso. Il s'insère dans la 3ème orientation de l'axe 1 de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015) à savoir : « promouvoir une croissance pro-pauvre, en identifiant et en mettant en œuvre des actions ayant un impact significatif sur la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et la formulation de politiques volontaristes d'accroissement des revenus pour les pauvres. Ces actions toucheront notamment, le secteur agricole, le secteur des infrastructures et le secteur de l'artisanat, domaines de concentration par excellence des populations pauvres et des personnes vulnérables ».

Le programme AgriFinance a été élaboré et exécuté en mettant à profit les acquis du Programme de Renforcement du Secteur de la Microfinance (PRESEM) mis en œuvre sur la période 2007-2011, dont les résultats ont été jugés pertinent, efficace et efficient pour l’amélioration de la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. Il s'inscrit prioritairement dans l’Orientation Stratégique N°3 de la Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF 2012-2016) à savoir " Amélioration en volume et en qualité de l’offre des produits et services financiers aux populations".

Le programme répond également aux défis identifiés par la Stratégie de développement Rural (SDR) : (i) le renforcement de la liaison entre la production et le marché ; (ii) l'accroissement et la diversification des sources de revenus ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs et créer un cadre institutionnel favorable ; (iv) la promotion de l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural. Il s'inscrit aussi dans les orientations du Programme national du secteur rural (PNSR, 2011-2015) visant l'amélioration des revenus des populations rurales.

Le programme AgriFinance est également en adéquation avec les priorités du nouveau référentiel de développement, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020). Il s’inscrit dans son axe 3 et son effet attendu 1.1 « le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable ».

En définitive, on peut dire que le programme s’articule parfaitement avec les priorités nationales d’où un taux de satisfaction de 100% pour cet indicateur. Il est donc pertinent au regard des priorités nationales et la note à l’échelle de Likert qui en découle est de 5/5.

* + 1. **Articulation avec les engagements internationaux**

Le programme AgriFinance s'articule bien avec l'effet 1 UNDAF qui stipule qu'en 2015 « la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre » et est aussi en cohérence avec l’effet 3.1 UNDAFqui stipule que « d’ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d’intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire ».

Le programme s'articule aussi avec le Strategic Framework 2014-2017 de UNCDF où la finance inclusive est recentrée sur les problématiques de développement, notamment sur la sécurité alimentaire et l’emploi des jeunes, en réponse à l'évolution des besoins des populations et des gouvernements. Il est aussi cohérent avec le Plan Stratégique du PNUD pour 2014-2017, notamment en son résultat 1 à savoir « La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus ».

En résumé, on peut dire que le programme s’articule parfaitement avec les engagements internationaux. La note attribuée à cet indicateur est donc de 5/5 à l’échelle de Likert.

* + 1. **Articulation avec les interventions des partenaires technique et financiers**

Le programme AgriFinance est en adéquation avec les interventions des partenaires techniques et financiers. Une synergie d’action pourrait se faire avec YouthStart, une initiative de UNCDF en partenariat avec la Fondation Mastercard, qui vise à accroître l'accès aux services financiers des jeunes à bas revenu d'Afrique subsaharienne, en insistant sur l'épargne et l'éducation financière. Le programme aide à élaborer, tester et porter à échelle des services durables conçus pour répondre aux besoins des jeunes.

Une synergie peut aussi être opérée avec CleanStart qui exécute en partenariat avec l'ONG PAMIGA, le projet « Microfinance & Energie » afin de faciliter l'accès aux énergies renouvelables aux ménages, aux communautés rurales grâce à des services financiers adaptés, et pour renforcer les capacités des populations à une gestion plus efficience des énergies renouvelables. En leur facilitant l'accès aux énergies renouvelables, le projet « Microfinance& Energie » améliore durablement les bases productives des populations, créant ainsi les conditions pour une bonne exécution du programme AgriFinance dans les zones communes d'intervention.

La Coopération Suisse soutient le développement de plusieurs filières (riz, maraichage, élevage bovin, produits forestiers non ligneux). Ces programmes sont en général mis en œuvre par des agences d'exécution (ONG, Bureaux d'études, Agences Nations-Unies, etc.). Le focus de AgriFinance sur la sécurité alimentaire, la facilité de financement pour les crédits d'investissements ou à moyen terme, les services non financiers pour accompagner les ruraux dans leurs exploitations agricoles et la gestion de leurs revenus, le diagnostic et la programmation pour l'inclusion financière agricole, semble bien en harmonie avec les programmations en cours de la Coopération.

L’intervention du programme AgriFinance peut aussi s’articuler avec le Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent (PARPED), qui fait la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural autour des plateformes multifonctionnelles et du développement de micros-entreprises rurales des femmes et des jeunes dans les filières porteuses. Sa stratégie d'intervention, repose sur le renforcement des capacités techniques des femmes et des jeunes promoteurs de micros-entreprises en milieu rural. Il les accompagne aussi dans l'accès aux produits financiers et aux conseils techniques, aux produits et services des programmes et projets soutenant deux filières porteuses susceptibles de générer des revenus et des emplois décents pour les jeunes et les femmes.

En définitive, on peut dire que le programme s’articule parfaitement avec les interventions des partenaires techniques et financiers. La note attribuée à cet indicateur est donc de 5/5 à l’échelle de Likert.

En conclusion, le résultat de l’évaluation de la pertinence du programme affiche une note 15/15, ce qui correspond à 100% des points possibles. Ce résultat implique que le programme AgriFinance est pertinent.

* 1. **La cohérence**

La cohérence permet d’apprécier dans quelle mesure les acteurs impliqués dans le programme travaillent à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité. Elle est évaluée à travers deux composantes, d’une part, la cohérence interne qui comprend 3 indicateurs, à savoir i) la cohérence dans le recrutement des binômes (cible = cohérent) ; ii) la cohérence intra-binômes (cible = cohérent) ; iii) la cohérence inter-binômes (cible = cohérent), et d’autre part, la cohérence externe qui comprend 1 indicateurs, à savoir iv) le partenariat avec d’autres projets similaires (cible = cohérent).

Le processus de constitution des binômes est en soit un puissant levier de cohérence interne. En plus de mettre en binôme des partenaires selon leurs complémentarités, ces derniers ont dû prendre le temps de se connaître, de partager leur vision pour élaborer un plan d’action commun. Les réunions trimestrielles de coordination des activités inter-binômes a permis d’éviter le chevauchement des activités des binômes dans les zones d’intervention à fort potentiel pour les institutions de microfinance. Cela a permis d’éviter que les IMF du programme entre en concurrence et propose des produits similaires aux mêmes organisations paysannes.

Le programme AgriFinance cherche aussi à mieux coordonner ses actions avec d’autres programmes similaires pour éviter de dupliquer la même chose et mieux coordonner les actions de développement. Les résultats obtenus mettent en évidence un bon niveau de cohérence du programme. Cela conduit à attribuer sur une échelle de Likert, une note de 5/5 à chacun des quatre indicateurs de la pertinence, soit un notre globale de 20/20.

* 1. **L’efficacité**

L’efficacité du programme AgriFinance est appréciée à travers les niveaux de réalisation de l’objectif principal et des résultats attendus dans le cadre logique.

* + 1. **Niveau de réalisation de l’objectif principal**

L’objectif principal du programme AgriFinance est d’améliorer l’accès des petits exploitants à des services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, en particulier pour les filières riz, maraichères et le petit élevage. L’efficacité du programme dans la réalisation de cet objectif principal est appréciée à travers trois (3) indicateurs : i) le nombre de petits exploitants agricoles ayant accès à des services financiers adaptés (cible = 20000) ; ii) et le nombre de micro, petites et moyennes entreprises rurales ayant accès à des services financiers adaptés (cible = 100 dont 50% gérées par des femmes) et ; iii) le nombre d'organisations paysannes agricoles dont les membres ont accès à des services financiers adaptés (cible = 50).

Le tableau 3 montre que 22793 petits exploitants agricoles ont bénéficié de produits financiers adaptés à leurs besoins, parmi lesquels 13724 femmes, soit 60% et 2916 jeunes, soit 13%. Pour cet indicateur, la cible largement atteinte avec 114%, soit une notation de 5/5 sur l’échelle de Likert. Le nombre de micro, petites et moyennes entreprises rurales qui ont bénéficié de produits financiers adaptés à leurs besoins a été estimé à 37, soit un taux de réalisation 37% ; les nombre de MPME féminins n’a été que de 3, soit un taux de réalisation de 8%. Cet indicateur est largement en deca du résultat attendu et la note associée sur l’échelle de Likert est de 2/5.

Les résultats indiquent aussi que 159 organisations paysannes agricoles ont eu accès à des services financiers adaptés, soit un taux de réalisation de 318%. Parmi ces OP, 22 sont féminines, soit 14% de l’effectif total. La note attribuée à cet indicateur est 5/5 sur l’échelle de Likert. Il est en résulte une note globale 12/20 pour le niveau d’atteinte de l’objectif principal.

**Tableau 3 : distribution des bénéficiaires par sexe**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Bénéficiaires (spécifier Homme, Femme ou Jeunes<= 35 ans)** |
| **Hommes** | **Femmes** | **Total** | **Jeunes** |
| **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** |
| SOFIPE  | 837 | 47 | 952 | 53 | 1789 | 428 | 24 |
| FCPB | 4505 | 31 | 10022 | 69 | 14527 | 149 | 1 |
| APFI | 2308 | 71 | 963 | 29 | 3271 | 599 | 18 |
| PAMF | 1419 | 44 | 1787 | 56 | 3206 | 1740 | 54 |
| **Total** | **9069** | **40** | **13724** | **60** | **22793** | **2916** | **13** |
| Nombre de groupements | 137 | 86 | 22 | 14 | 159 | 3 | 2 |
| Nombre MPME | 34 | 92 | 3 | 8 | 37 |   |   |

 Source : rapports d’activités

* + 1. **Niveau de réalisation des produits**

La transformation des exploitations familiales en termes de capacités productives et de compétences des petits exploitants est le principal résultat intermédiaire du programme AgriFinance. L’efficacité du programme en termes de réalisation des produits est appréciée à travers le niveau d’atteinte des indicateurs objectivement vérifiables des cinq (5) produits attendus.

* + - 1. **Les institutions de microfinance offrent des services financiers adaptés aux exploitants familiaux**

Le niveau de réalisation de ce produit est apprécié à travers deux (2) indicateurs : i) le nombre de nouveaux produits financiers adaptés aux petits exploitants (cible = 5) ; ii) et le nombre d'IMF offrant des services financiers adaptés aux petits exploitants (cible = 4). Le programme AgriFinance a développé sept (07) nouveaux produits financiers ruraux adaptés aux besoins des petits exploitants agricoles. Il s’agit :

* du crédit intrants agricoles avec une approche chaine de valeur ;
* du crédit embouche adapté au calendrier de l’élevage ;
* du warrantage ;
* du crédit équipement agricole ;
* du microbail/micrésol ;
* de l’assurance stock ;
* du point of service (POS/ interface numérique sur base Android utilisée sur le terrain par les agents de guichets pour les transactions des exploitants familiaux à partir de leurs comptes - mobile banking).

Les activités ont porté sur l’amélioration des process des produits existants comme l’embouche et du financement des maillons des chaines de valeur des filières riz, pomme de terre et oignon. En suivant une approche « chaine de valeur », le programme AgriFinance a permis aux petits exploitants d’avoir accès à des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des différents maillons de la chaine, de sécuriser le financement, et de tisser des liens entre les acteurs d’une même chaîne de valeur.

Par exemple, le crédit intrant classique est maintenant versé par les IMFs aux fournisseurs, qui à leur tour livrent les intrants aux producteurs. Cela a permis de limiter les flux monétaires et les possibles détournements. L’expertise technique des prestataires de services techniques a permis de mettre une œuvre un nouveau système de garantie et les délais de remboursement répondent mieux aux besoins des emboucheurs et au contexte du marché du bétail, mais aussi de développer le Warrantage, un produit relativement complexe pour les IMFs.

Le témoignage d’Herman Dabiré, Chef de Projet AgriFinance pour la SOFIPE est assez édifiant, *« Nous nous sommes toujours focalisés sur le financement des producteurs, mais l’approche ‘chaine de valeur’ nous amène un boulevard d’opportunités, en particulier pour financer la transformation et la commercialisation de produits agricoles ».*

Les quatre (4) institutions de microfinance impliquées dans le programme offrent également des services financiers adaptés aux besoins des petits exploitants agricoles. Les services offerts peuvent se résumés dans le tableau 4.

**Tableau 4 : Services offerts par les institutions de microfinance**

|  |  |
| --- | --- |
| **Institutions de microfinance** | **Produits financiers développés / améliorés** |
| SOFIPE   | Crédit à double solidarité, crédit intrant et crédit embouche, assurance stock (nouveau produit testé avec PlaNetGuarantee) |
| FCPB | Référentiel des produits financiers agricoles (actualisation des process pour les filières riz, pomme de terre, oignon, tomate), révision des procédures de gestion des produits Microbail, Micrésol et Warrantage  |
| APFI  | Point of service (POS), crédit transformation et crédit commercialisation |
| PAMF | Warrantage, microleasing, crédit TPE |

Source : rapports d’activités

Olivier Ilboudo, chef d’agence de la SOFIPE de Fada, témoigne également sur la diversification des offres de services financiers liées à la démarche chaine de valeur, *« Avant, on finançait peu la production agricole ; mais, maintenant on a choisi de se lancer davantage dans ce secteur car on travaille avec des groupements et non avec des individus : ça réduit les risques. On sait que les besoins sont très importants mais le risque reste élevé donc on limite encore pour le moment nos engagements ».*

Le résultat attendu est entièrement atteint dans la mise en œuvre du programme AgriFinance. Ainsi, les institutions de microfinance offrent des services financiers adaptés aux exploitants familiaux. Par conséquent, la note attribuée à chacun des deux indicateurs est de 5/5 à l’échelle de Likert, soit au total 10/10 pour ce produit.

* + - 1. **Les prestataires locaux de services techniques fournissent des services appropriés aux petits exploitants agricoles et aux institutions de microfinance**

Le niveau de réalisation de ce produit est apprécié à travers deux (2) indicateurs : i) le nombre de prestataires techniques locaux ayant reçu un renforcement de capacités (cible = 10) ; et ii) le nombre de prestataires locaux qui fournissent des services techniques appropriés aux petits exploitants et aux institutions de microfinance (cible = 8).

Avec le soutien du PNUD, le prestataire stratégique GRAD Consulting Group – FDC n’a renforcé que les capacités de quatre (04) prestataires locaux de services techniques agricoles en dispensant de formations sur l’éducation financière, l’approche chaine de valeur agricole, le conseil à l’exploitation familiale et le développement des nouveaux produits. Ensuite, ces prestataires locaux de services techniques agricoles en binôme avec quatre (4) institutions de microfinance, ont accompagné dans leurs zones d’intervention les petites exploitations agricoles familiales dans la formation en éducation financière et en conseil à l’exploitation familiale, puis en les orientant dans leurs demandes de financement auprès des institutions de microfinance.

Le résultat attendu est partiellement atteint dans l’exécution du programme AgriFinance. Seulement 40% du nombre de prestataires techniques locaux de service agricole attendus ont reçu une formation en renforcement de capacités et 50% ont pu fournir des services techniques appropriés aux petits exploitants et aux institutions de microfinance. La note de cotation à l’échelle de Likert est donc 2/5 pour le premier indicateur et 3/5 pour le second, soit au total 5/10 pour ce produit.

* + - 1. **Les petits exploitants ont renforcé leurs capacités d'intervention et améliorent la
			gestion de leurs revenus**

Le niveau de réalisation de ce produit est apprécié à travers deux indicateurs : i) le nombre de petits exploitants ayant bénéficié de l'accompagnement approprié en conseil à l’exploitation familiale (cible= 25000) ; ii) le nombre de petits exploitants formés en éducation financière (cible= 2500). Le tableau 5 montre que 12184 petits exploitants agricoles ont bénéficié des sessions de formation en éducation financière, parmi lesquels 6215 femmes, soit 51% et 4405 jeunes, soit 36%. Pour cet indicateur, la cible n’a été atteinte qu’à 49%, soit une notation de 3/5 sur l’échelle de Likert.

L’animation de sessions de conseil à l’exploitation agricole familiale a touché 10153 petits exploitants agricoles, dont 4402 femmes, soit 43% et 3969 jeunes, soit 39%. Pour cet indicateur, le taux de réalisation de la cible a été de 41%, soit une notation de 3/5 sur l’échelle de Likert. La note globale pour ce produit est de 6/10.

**Tableau 5 : distribution des bénéficiaires selon le type de formation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Types de formation** | **Bénéficiaires (spécifier Homme, Femme ou Jeunes<= 35 ans)** |
| **Hommes** | **Femmes** | **Total** | **Jeunes** |
| **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** |
| **Education Financière** | 5969 | 49 | 6215 | 51 | 12184 | 4405 | 36 |
| **Conseil à l’exploitation agricole** | 5751 | 57 | 4402 | 43 | 10153 | 3969 | 39 |

Source : Rapport PLSTA, 2015-2018

* + - 1. **Une Feuille de Route autour de l'inclusion financière est élaborée pour supporter l'exploitation familiale**

Le niveau de réalisation de ce produit est apprécié à travers trois indicateurs : i) le nombre de diagnostic réalisé sur l'inclusion financière (cible = 1) ; ii) la qualité du processus (cible=consultation et participation du gouvernement et toutes les parties prenantes de l'inclusion financière) ; et iii) le nombre de plan d'actions pour l'inclusion financière agricole réalisé (cible = 1).

Avec l’accompagnement de UNCDF, un diagnostic de l’inclusion financière a été réalisé selon la méthodologie MAP à travers deux études conduites sous l’égide du Gouvernement, une sur la demande de finance inclusive et l’autre sur l'offre et la règlementation de finance inclusive. Les consultations des parties prenantes montrent que le manque de connaissances financières est un problème commun à tous les groupes cibles. A l’issue de ce processus, la feuille de route élaborée pour améliorer l’inclusion financière a été opérationnalisée par un plan d’action de l’inclusion financière.

Le résultat attendu a été également atteint au cours de l’implémentation du programme AgriFinance. Ainsi, on peut conclure qu’une feuille de route autour de l'inclusion financière a été élaborée pour supporter l'exploitation familiale. La note de cotation à l’échelle de Likert est de 5/5 pour chacun des trois indicateurs, soit un total de 15/15 pour le produit.

* + - 1. **L'expérience du financement des petits exploitants est capitalisée, documentée et diffusée**

Le niveau de réalisation de ce produit est apprécié à travers deux indicateurs : i) le nombre de rapport d’études d’impact publié (cible = 1) ; et ii) le nombre de séances de disséminations organisées (cible = 1 atelier régional +présentation à trois conférences).

A l’issue de l’exécution du programme AgriFinance, il n’y a eu ni étude d’impact, ni ateliers de dissémination. Cependant, cinq (5) notes de capitalisation ont été publiés sur les thèmes suivant : i) Financement de l’agriculture familiale – Les leçons du Programme AgriFinance – Burkina ; ii) Les partenariats noués entre institutions de microfinance et prestataires de services techniques pour promouvoir un financement adapté à l’agriculture familiale ; iii) Valeur ajoutée du Programme AgriFinance dans le renforcement dans le renforcement du partenariat entre Banques et IMF et leur positionnement sur le financement agricole et rural ; vi) la contribution des nouveaux produits financiers dans le financement des chaines de valeurs ; et vii) capitalisation des résultats du programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale - AgriFinance Burkina Faso.

A cela s’ajoute l’étude sur la demande des services financiers (Finscope), l’étude sur l’offre et la réglementation et la feuille de route sur l’inclusion financière. Avec MicroLead et YouthStart, AgriFinance a contribué à l’organisation de deux ateliers de dissémination de leurs résultats au Burkina Faso. La tenue des ateliers de restitution du MAP a été l’opportunité également pour parler des actions du programme. Le résultat attendu a donc été partiellement atteint dans l’exécution du programme AgriFinance. La note de cotation à l’échelle de Likert qui en découle est de 3/5 pour le premier indicateur et 2/5 pour le second, soit un total de 5/10 pour le produit.

* 1. **L’efficience**

Le Programme AgriFinance a été handicapé dans son implémentation par une baisse substantielle de son budget global de 46,50% pour diverses raisons, parmi lesquelles *le retrait, pour des contraintes internes du PTF principal pressenti pour le gap du financement, qui devait intervenir à hauteur de 32% dans le financement du programme*. Pour atteindre l’objectif principal et les résultats initiaux attendus avec moins de ressources mobilisées (financiers, humains et matériels), le programme a développé des stratégies efficientes. Ces stratégies reposent essentiellement sur les partenariats développés dans la mobilisation des ressources et la réalisation des activités sur le terrain. Ces deux éléments sont utilisés comme indicateur de performance du critère d’efficience.

La constitution de binômes entre PLSTA et IMF complémentaires agissant en synergie, avec des contrats de performance qui conditionnent les décaissements est sans doute l’innovation majeure qui a permis de développer des produits financiers adaptés aux besoins des exploitations familiales de façon efficiente. Ce dispositif a permis de réaliser les résultats probants attendus en mutualisant leurs ressources et en exécutant des activités communes.

Les prestataires ont accepté de s’engager dans l’atteinte des objectifs ambitieux initiaux, malgré la réduction considérable des ressources qui a contraint le programme AgriFinance à recruter quatre (4) prestataires de services techniques agricoles au lieu des huit (8) initialement prévus. Habitués à des subventions totales, les partenaires ont dû développer des stratégies efficientes pour assurer l’effectivité des activités.

La mutualisation des ressources humaines, financières et matérielles des PLSTA et des IMF dans la mise en œuvre des activités a permis de faire face aux charges de fonctionnement des structures non assurées par le programme AgriFinance. Les binômes ont identifié des ressources internes aux IMF et des ressources locales pour étoffer leurs équipes de formateurs (agents de crédit certifiés et animateurs endogènes). Ils ont même encouragé les organisations paysannes à contribuer aux formations en cotisant pour la prise en charge des repas communautaires.

Le développement conjoint et coordonnées des activités entre PLSTA et IMF a permis de minimiser les coûts de réalisation du programme AgriFinance. Les séances de formation conduites par l’un étaient l’occasion de faire la promotion des services proposés par l’autre. Les activités de formation en conseil à l’exploitation familiale étaient l’occasion pour les agents des IMF de faire des visites de terrain.

La coordination des interventions entre les binômes a également permis une utilisation plus efficiente des ressources en évitant le dédoublement des activités dans les mêmes zones. La recherche de synergie avec d’autres acteurs de développement ayant des objectifs similaires et intervenant dans ses zones d’implémentation a aussi permis au programme AgriFinance de fournir des services financiers adaptés à un plus grand nombre d’exploitants agricoles familiaux à moindre coût.

Les différentes stratégies mises en œuvre ont permis au programme AgriFinance de réaliser au 30 juin 2018, un taux d’exécution physique de 89% et un taux d’exécution financière de 81%, soit un indice d’efficience de l’ordre de 1,1. En résumé, la démarche alternative de mobilisation et d’utilisation des ressources a été efficiente. On peut donc attribuer une note de 10/10 à l’indicateur d’efficience.

* 1. **Perceptions des bénéficiaires finaux sur les effets du programme**

Les perceptions des bénéficiaires sur les effets du programme ont été évaluées sur la base des données des focus groups. Le choix des participants et la distribution spatiale des focus groups a tenu compte des différentes zones d’intervention du programme et de la représentativité des bénéficiaires. Les résultats des focus groups peuvent donc être extrapolé sur la population cible. L’évaluation a porté sur la perception des bénéficiaires sur l’inclusion financière, le renforcement des capacités, la sécurisation du revenu, la sécurité alimentaire, l’employabilité et les droits humains. Pour chaque effet, des indicateurs de performances de ses différentes dimensions ont été conçus et évalués sur une échelle de Likert allant de 1 à 5 points.

* + 1. **Inclusion financière**

Selon la banque mondiale l’inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d’accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins proposés par des prestataires fiables et responsables. L’inclusion financière est donc l’offre de services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficultés et exclus des services traditionnels. C’est un concept aux multiples facettes, constitué de plusieurs composantes qui peuvent être pertinentes en totalité ou en partie selon le programme d’un pays donné. Dans le cadre de cette évaluation, quatre (04) composantes sous lesquels l’inclusion financière peut être définie ont été retenues :

* **L’accès** : Cette composante concerne la capacité à utiliser les services et produits financiers disponibles, offerts par les IMF partenaires du programme. Pour comprendre les niveaux d’accès, il est nécessaire de connaître et d’analyser les obstacles potentiels s’opposant à l’ouverture et à l’utilisation des services financiers. Les indicateurs retenus pour l’évaluations de cette composante sont le montant reçu, la garantie, le taux d’intérêt et les lourdeurs administratives.

En effet, les résultats du focus groupes montre que 79% des demandes de crédits ont été totalement satisfaites contre 21% partiellement satisfaites. Les produits financiers proposés étaient essentiellement le crédit intrant, le crédit pour fonds de roulement, le warrantage et dans une moindre mesure le micrésol. Les zones d’interventions où les montants demandés ont été partiellement satisfaits sont le village de Tensobtengta (région du Centre-Est), Pouytenga (région du Centre-Est), le village de Oué (Vallée du Sourou) et le village de Gambo (région du Nord). Ces zones d’interventions étaient à la charge de PAMF, SOFIPE, APFI et le RCPB respectivement. Les raisons de la satisfaction partielle des besoins de crédits sont liées essentiellement à l’insuffisance des fonds disponibles au sein de certains IMF pour faire face aux besoins des producteurs (cas de APFI dans le village de Oué), l’incapacité de satisfaire les conditions de prêts (surtout la garantie épargne) par rapport au montant demandé et les lourdeurs administratives. Avant le programme Agrifianance, la majorité des personnes interviewées dans le cadre des différents focus groups éprouvait de difficultés à accéder au crédit du fait des coûts de transaction très élevés et la réticence des IMF à leur prêter de l’argent pour financer la production. Quant au niveau de garantie, les résultats montrent que 74% des personnes interviewées le trouvent acceptable. Les zones d’intervention où le niveau de la garantie a été considéré comme élevée sont le village de Tibga (région de l’Est), le village de Tensobtenga (région du Centre-Est), le village de Rassomdé et Titao (région du Nord). Ces zones étaient à la charge de PAMF (Tensobtenga), SOFIPE (Tibga) et le RCPB (Rassomdé et Titao). Le montant de la garantie épargne a été jugé particulièrement élevé et surtout difficile à mobiliser en début de campagne de la production maraichère dans les zones où les producteurs ne disposent pas assez de ressource.

Pour le niveau du taux d’intérêt, les résultats indiquent que 53% des personnes interviewées le trouve élevé. Les taux d’intérêt oscillaient entre 10% et 18% selon les zones d’interventions. Il ressort des focus groups que les taux d’intérêt proposés par les différents IMF étaient élevés.

**Tableau 6: Matrice de résultats de la perception des bénéficiaires sur le niveau d’inclusion financière du programme**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Composante** | **Indicateur** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Accès**  | Montant reçu |  |  |  | X |  |
| Garantie |  |  |  | X |  |
| Taux d’intérêt |  |  | X |  |  |
| Lourdeur administrative |  |  | X |  |  |
| **Sous total** | **14/20** |
| **Utilisation**  | Renouvellement |  |  | X |  |  |
| Délai de remboursement  |  |  |  | X |  |
| Crédit multiple  |  | X |  |  |  |
| **Sous total** | **9/15** |
| **Qualité** | Appréciation nature du crédit  |  |  | X |  |  |
| Type de crédit  |  |  | X |  |  |
| Remboursement |  |  |  |  | X |
| Adéquation du crédit aux besoins |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **16/20** |
| **Bien-être** | Augmentation de consommation |  |  |  |  | X |
| Augmentation du Chiffre d’affaire |  |  |  |  | X |
| Augmentation de la productivité |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **15/15** |
| **Total** | **54/70** |

Les délais de traitements administratifs quant à elles sont jugées acceptables par 58% des personnes interviewées. Les zones d’interventions où les lourdeurs administratives se sont posées avec beaucoup d’acuité sont les villages de Diapangou et de Gambo. Ces villages étaient à la charge de SOFIPE et le RCPB respectivement.

Dans l’ensemble, le résultat de l’évaluation de cette composante de l’inclusion financière indique une note 14/20 (Tableau 6), ce qui implique un bon niveau d’accès aux services financiers par les bénéficiaires du programme.

* **L’utilisation**: Cette composante met l’accent sur la permanence et l’intensité d’utilisation des services ou produit financier. Elle met en évidence la régularité, la fréquence et la durée de l’utilisation dans le temps des services financiers proposés par les IMF. Les indicateurs retenus pour l’évaluation de cette composante sont le renouvellement du crédit, le délai de remboursement et les différents types de crédits proposés par les IMF.

En effet, il ressort des focus groups que 58% des personnes interviewées ont pu renouvelés leur crédit dont 21% ont renouvelé plus de deux (02) fois au cours de la période de projet. Les raisons pour lesquelles le crédit n’a pu être renouvelé sont de trois ordres. La première est liée au fait que certains bénéficiaires étaient à leur première expérience et ont donc un crédit en cours. C’est la raison la plus fréquente parmi les cas de non renouvellement du crédit. La seconde raison est liée au fait que le crédit n’était pas rentable après une première expérience. C’est le cas des villages de Pampangou et Zanré (région de l’Est) où les bénéficiaires estiment qu’en prenant le coût du transport, le prix du sac d’engrais proposé par les fournisseurs de SOFIPE devient plus cher que celui du marché. Les fournisseurs faisaient payer les frais de livraison des intrants, ce qui n’était pas prévu par le contrat. En plus, les intrants livrés étaient de mauvaise qualité selon les bénéficiaires. La troisième raison de non renouvellement du crédit est le défaut de remboursement du prêt précédemment contracté. C’est le cas des bénéficiaires du village de Rassomdé (région du Nord) où les bénéficiaires n’ont pas pu rembourser le crédit, malgré l’existence de la caution solidaire du groupement.

Le délai de remboursement a été jugé acceptable par 79% des personnes interviewées. Pour les bénéficiaires qui estiment que le délai de remboursement est court, ils espèrent un rallongement pour profiter des hausses de prix après les récoltes. C’est le cas des produits maraichers dont les prix sont faibles juste après la période de récolte du fait de l’abondance de l’offre et remontent progressivement avec le temps du fait la rareté des produits.

Quant aux différents types de crédit offerts, les résultats des focus groups indiquent que 32% des personnes interviewées ont eu au moins deux types de crédits. A titre d’exemple, 11% des personnes interviewées indiquent avoir eu un crédit pour fonds de roulement en plus du crédit intrant.

En définitive, au regard du niveau de satisfaction des différents indicateurs, le résultat de l’évaluation de cette composante de l’inclusion financière indique une note 9/15 (Tableau 6), ce qui implique un bon niveau d’intensité d’utilisation des services financiers par les bénéficiaires du programme.

* **La qualité :** Cette composante reflète l’expérience des bénéficiaires du programme à travers leurs attitudes et opinions à l’égard des produits financiers proposés par les IMF. Cette composante permet d’apprécier la nature et la profondeur de la relation entre les IMF et les bénéficiaires ainsi que les choix disponibles et le niveau de compréhension de ces choix et de leurs implications par les bénéficiaires du programme. Les indicateurs retenus pour l’évaluation de cette composante sont l’appréciation de la nature du crédit, le type de crédit, le taux de remboursement et l’adéquation du crédit aux besoins des bénéficiaires du programme.

En effet, les résultats des focus groups montrent que 42% des personnes interviewées jugent acceptable le crédit intrant contre 58% préférant l’argent cash pour mener leurs activités. A Diapangou, par exemple les étuveuses de riz auraient préféré avoir l’argent cash pour acheter le riz paddy sur le marché que de le recevoir des fournisseurs de SOFIPE. Pour elles, le fait de verser l’argent directement au fournisseur de riz ne permet pas d’avoir du riz paddy de bonne qualité.

Pour le type de crédit, les résultats montrent que 52% des personnes interviewées apprécient le crédit de groupes comparativement au crédit individuel. Cela témoigne d’une bonne compréhension de l’idée de crédit de groupe et système de caution solidaire proposés par les IMF.

Pour le taux de remboursement, les résultats des focus groups indiquent que 95% des personnes interviewées ont pu rembourser entièrement les montants contractés. Seul, les bénéficiaires du village de Rassomdé (région du Nord) n’ont pas pu rembourser leur crédit des inondations survenues en Février 2018 et qui ont détruit les champs d’oignons.

Quant à l’adéquation du crédit aux besoins des bénéficiaires du programme, 95% des personnes interviewées estiment le crédit adapté à leurs besoins. Seule, les étuveuses de riz du village de Diapangou ont trouvé le crédit inadapté à leurs besoins du fait qu’elles reçoivent du riz paddy directement des producteurs choisit par la SOFIPE en lieu et place de la liquidité.

En somme, le résultat de l’évaluation de cette composante de l’inclusion financière indique une note 16/20 (Tableau 6), ce qui implique une très bonne qualité des services et produits financiers par les bénéficiaires du programme.

* **Le bien-être :** Cette composante mesure l’impact des produits financiers sur le bien-être des bénéficiaires, y compris les changements induits dans la consommation et les activités économiques. Les indicateurs retenus pour évaluer cette composante sont l’augmentation de la consommation, l’augmentation du chiffre d’affaire et l’augmentation de la productivité. Ce résultat indique une nette amélioration du bien-être des bénéficiaires du fait de l’utilisation des produits financiers proposés par les IMF.En effet, les résultats du focus group révèlent que 84% des personnes interviewées ont vu leurs dépenses de consommation augmentées du fait de l’amélioration de leur pouvoir d’achat. Elles ont pu scolariser leurs enfants et surtout prendre en charges les dépenses de santé au sein du ménage. Pour ceux qui ont bénéficié de micrésol, ils soutiennent que les performances scolaires de leurs enfants se sont nettement améliorées du fait de la disponibilité de la lumière pour étudier plus longtemps la nuit.

Ces mêmes chiffres sont constatés en termes d’augmentation du chiffre d’affaire et de productivité. En effet, le crédit a permis l’équipement des producteurs (surtout les maraichers) en arrosage, pioches, grillage et autres outils de productions. Ce renforcement des moyens de productions a permis d’augmenter leur capacité de production. Il en découle de ces performance la note 15/15 comme résultat de l’évaluation de cette composante (Tableau 6).

Dans l’ensemble, le résultat final de l’évaluation du niveau d’inclusion financière du programme AgriFinance à travers les différentes composantes retenues affiche une note de 54/70. Ce résultat très bon niveau d’inclusion financière des bénéficiaires du programme indique une nette amélioration de l’accès et utilisation des services et produits financiers par les exploitations agricoles familiales du fait de l’intervention du programme AgriFinance. Dans l’ensemble, les résultats de l’analyse de perception des bénéficiaires révèlent que les services et produits financiers proposés par les IMF partenaires sont acceptables et adaptés aux besoins des bénéficiaires du programme.

* + 1. **Renforcement des capacités**

L’effet du programme AgriFinance sur le renforcement de capacité a été évalué à travers l’éducation financière et les formations techniques reçues par les bénéficiaires dans le cadre du programme. De façon spécifique, les résultats des focus group indique que 84% des personnes interviewées ont reçu au moins une formation en gestion financière. En plus de l’éducation financière, 53% des bénéficiaires ont reçu une formation technique dans leur domaine d’activités. Il ressort cependant des focus group que 16% personnes interviewées ayant eu accès au crédit n’ont eu aucune formation dans le cadre du programme. Les zones d’interventions où les bénéficiaires n’ont pas eu de formation sont le village de Oué (Vallé du Sourou), le village de Gambo (région du Nord) et le village de Tamponga (région du Centre-Nord). Pour ceux qui ont bénéficiés d’une formation technique et/ou financière, ils reconnaissent avoir maitrisé leurs coûts de productions grâce à ces formations et surtout amélioré leur connaissance sur les bonnes pratiques culturales.

**Tableau 7: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires sur le renforcement de capacité**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension** | **Indicateur** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Formation**  | Education financière |  |  |  |  | X |
| Formation technique  |  |  | X |  |  |
| **Total** | **8/10** |

Le résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur le renforcement de capacité des personnes interviewées indique une note 8/10 (Tableau 7). Ce résultat témoigne une bonne contribution de AgriFinance au renforcement de capacité des bénéficiaires dans les zones d’interventions du programme.

* + 1. **Sécurisation du revenu**

Les effets du programme sur la sécurisation du revenu ont été évalué via le chiffre d’affaire, le bénéfice et le niveau de productivité des acteurs. En dehors des villages de Zanré, Pampangou et Rasomdé où les bénéficiaires n’ont pas connu une amélioration de leur revenu, le résultat des focus group indique que 84% des personnes interviewées ont vu leur chiffre d’affaire et bénéfices augmentés du fait des interventions de AgriFinance. Cette augmentation du chiffre d’affaire et des bénéfices est liée une augmentation de la productivité de ces bénéficiaires.

Dans l’ensemble, le résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur la sécurisation des revenus affiche une note 15/15 (Tableau 8). Ce résultat implique le programme a contribué à une augmentation soutenue des revenues des bénéficiaires.

**Tableau 8: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur le revenu**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension** | **Indicateur**  | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Revenu** | Augmentation du chiffre d’affaire |  |  |  |  | X |
| Augmentation du Bénéfice |  |  |  |  | X |
| Augmentation de la productivité |  |  |  |  | X |
| **Total** | **15/15** |

* + 1. **Sécurité alimentaire**

L’effet du programme sur la sécurité alimentaire a été évalué à travers trois (03) dimensions du concept de sécurité alimentaire. Ces trois dimensions sont :

* **La disponibilité** : Cette dimension porte sur le « côté de l’offre » de la sécurité alimentaire et est déterminé par le niveau de production alimentaire. Les indicateurs retenus pour évaluer cette dimension de la sécurité alimentaire sont les effets du programme sur les superficies exploitées et sur le rendement des bénéficiaires. De façon spécifique, les résultats des focus groups montrent que les crédits obtenus dans le cadre du programme AgriFinance a contribué à une extension des superficies chez 89% des personnes interviewées. Cette extension des superficies s’est accompagnée d’une augmentation des rendements de ces bénéficiaires du programme. Dans le village de Oué (Vallée du Sourou) par exemple, les superficies sont passées de 400 m2 à 0,25 ha pour certains producteurs. Cette extension des superficies a été rendu possible grâce aux crédit reçus auprès de APFI.

Le résultat de l’évaluation de cette dimension de la sécurité alimentaire indique une note de 10/10 (Tableau 9). Ce résultat indique le programme a eu une augmentation de l’offre des produits alimentaires chez les bénéficiaires surtout pour ceux produisant le maïs.

**Tableau 9: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur la sécurité alimentaire**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension** | **Indicateur**  | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Disponibilité** | Extension des superficies |  |  |  |  | X |
| Augmentation des rendements |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **10/10** |
| **Accessibilité**  | Augmentation du revenu |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **5/5** |
| **Stabilité**  | Diversification de la production |  | X |  |  |  |
| **Sous total** | **2/5** |
| **Total** | **17/20** |

* **L’accessibilité**: l’accès à l’alimentation désigne la capacité d’un ménage de se procurer régulièrement des aliments en les produisant, en puisant dans ses stocks, en les achetant ou en ayant recours au troc. Cette dimension de la sécurité alimentaire mesure donc l’accès physique et économique aux produits alimentaires. Dans le cadre de cette évaluation, cette dimension de la sécurité alimentaire est mesurée à travers l’accès économique. L’accès économique est capté par les effets du programme sur le revenu**.** Le résultat de l’évaluation de cette dimension de la sécurité alimentaire affiche une note de 5/5 (Tableau 9). Ce résultat implique que le programme AgriFinance a fortement amélioré l’accès économique des bénéficiaires aux produits alimentaires grâce à une augmentation soutenue de leurs revenus. La majorité des personnes interrogées dans le cadre des focus groups et pratiquait le maraichage, l’étuvage et le petit commerce soutient que les revenus tirés des leurs activités leurs ont permet de subvenir aux besoins alimentaires de leur ménage en période de soudure.
* **La stabilité :** Cette dimension de la sécurité alimentaire concerne l’accès adéquat à l’alimentation même en cas de chocs naturels ou économiques. Elle est évaluée par l’effet du programme sur la diversification de la production par les bénéficiaires. Le résultat de l’évaluation de cette dimension de la sécurité alimentaire indique une note 2/5 (Tableau 9). Ce résultat indique que le programme a eu un effet relativement faible sur la diversification de la production par les bénéficiaires. En effet, il ressort des focus groups que seulement 37% des personnes interviewées diversifiaient leurs productions. Cette faible performance s’explique par le fait que les IMF étaient en général réticentes à financer plusieurs activités à la fois pour un même bénéficiaire.

En résumé, l’évaluation finale de l’effet du programme AgriFinance sur la sécurité alimentaire à travers les dimensions retenues affiche une note de 17/20. Ce résultat implique que le programme AgriFinance a contribué à une amélioration nette de la sécurité alimentaire bénéficiaires. -

* + 1. **Employabilité**

L’évaluation des effets du programme sur la création d’emploi suivant les indicateurs d’auto-emploi, l’emploi familial, l’emploi hors ménage et l’emploi communautaire. Spécifiquement, les résultats des focus groups montrent que le temps de travail individuel et des membres du ménage de l’ensemble des bénéficiaires a augmenté avec l’intervention du programme. En ce qui concerne l’emploi hors ménage, 58% des personnes interviewées estiment avoir eu recours à la main d’œuvre louée pour soutenir la production. Dans le village de Oué par exemple, les bénéficiaires ont eu recours à en moyenne deux employés agricoles saisonniers avec un salaire oscillant entre 12500 et 15000 F FCA. Quant à l’emploi communautaire, les résultats des focus groups montrent que seulement 42% de personnes interviewées ont eu recours à ce type de main d’œuvre.

En somme, le résultat del’évaluation des effets du programme sur la création d’emploi indique une note 16/20 (Tableau 10). Ce résultat montre une forte contribution du programme AgriFinance à la création d’emploi dans les zones d’intervention du programme.

**Tableau 10: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur la création d’emploi**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension** | **Indicateur**  | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Création d’emploi**  | Auto-emploi |  |  |  |  | X |
| Emploi familial |  |  |  |  | X |
| Emploi hors ménage |  |  | X |  |  |
| Emploi communautaire  |  |  | X |  |  |
| **Total** | **16/20** |

* + 1. **Effet sur les droits humains**

Les droits humains visent à protéger l’individu contre l’exploitation et à lui donner le droit de participer à la richesse sociale. L’effet du programme sur les droits humains des bénéficiaires est capté à travers la dimension socio-économique des droits humains. A cet effet, l’autonomisation économique des bénéficiaires est l’indicateur retenu pour évaluer l’effet du programme sur les droits humains. Les dimensions retenues pour l’appréciation de l’autonomisation économique des bénéficiaires sont :

* **La production :** Cette dimension permet d’apprécier les effets du programme sur l’autonomie des bénéficiaires. Les indicateurs retenus pour évaluer l’effet du programme sur cette dimension de l’autonomisation sont la formation technique et l’augmentation de la productivité. Cette amélioration de l’autonomie de production des bénéficiaires s’est traduite par un renforcement des capacités technique pour 53% des personnes interviewées selon les résultats des focus groups et une augmentation de la productivité pour 84% personnes interviewées. Cette augmentation de la productivité a été rendu possible grâce au renforcement des capacités productives des bénéficiaires du programme. Le résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur l’autonomie de production des bénéficiaires indique une note de 8/10 (Tableau 11). Ce résultat implique que le programme AgriFinance a contribué à renforcer l’autonomie de production des bénéficiaires.
* **Les ressources** **:** Cette dimension permet d’apprécier les effets du programme sur l’autonomie d’accès aux ressources productives par les bénéficiaires. Les indicateurs retenus pour évaluer l’effet du programme sur l’autonomie d’accès aux ressources productives sont l’accès au crédit et l’intensité d’utilisation du crédit. Le résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur l’autonomie d’accès aux ressources des bénéficiaires indique une note de 7/10 (Tableau 11). Ce résultat implique que le programme AgriFinance a contribué à une amélioration nette de l’autonomie d’accès aux ressources productives des bénéficiaires.En effet, grâce au crédit offert par le programme et l’intensité d’utilisation du crédit, les bénéficiaires ont pu accéder aux intrants et équipements nécessaire pour la production.

**Tableau 11: Matrice de résultat de la perception des bénéficiaires des effets du programme sur autonomisation économique**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension** | **Indicateur**  | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Production**  | Formation technique |  |  | X |  |  |
| Augmentation de la productivité |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **8/10** |
| **Ressource** | Accès au crédit  |  |  |  | X |  |
| Utilisation du crédit |  |  | X |  |  |
| **Sous total** | **7/10** |
| **Revenu** | Augmentation du revenu |  |  |  |  | X |
| Utilisation du revenu |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **10/10** |
| **Leadership** | Membre d’une organisation paysanne  |  |  |  |  | X |
| **Sous total** | **5/5** |
| **Total** | **30/35** |

* **Le revenu :** cette dimension permet d’apprécier l’effet du programme sur le bien-être des bénéficiaires. Les indicateurs retenus pour évaluer l’effet du programme sur cette dimension de l’autonomisation économique sont l’augmentation du niveau du revenu et son utilisation. Cette amélioration du bien-être s’est traduite par une augmentation du revenu des bénéficiaires à l’exception de ceux des villages de Zanré, Pampangou et Rasomdé. Au total 84% des personnes interviewées estime avoir vu leur revenu augmenté grâce au programme Agrifinance. Ce taux de satisfaction indique une note de 10/10 en termes de de résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur le bien-être des bénéficiaires. Ce résultat implique que le programme AgriFinance a contribué à amélioration nette du bien-être des bénéficiaires. L’augmentation du revenu a permis une plus grande autonomie des bénéficiaires dans la prise en charges de certaines dépenses sociales telles que l’accès aux services sociaux de base (santé et éducation).
* **Le leadership :** Cette dimension permet d’apprécier l’effet du programme sur l’adhésion des bénéficiaires aux organisations paysannes. L’indicateur retenu pour évaluer l’effet du programme sur cette dimension de l’autonomisation économique est l’appartenance à une organisation paysanne. En effet, il ressort des focus groups que 84% des personnes bénéficiaires ont eu des crédits de groupes. Ce type de crédit nécessitant l’appartenance à une organisation paysanne, le programme a donc favorisé l’adhésion des bénéficiaires aux organisations paysannes qui sont des bons instruments de développement du leadership. Il en découle une note de 5/5 comme résultat de l’évaluation de l’effet du programme sur le leadership (Tableau 10). Ce résultat implique que le programme AgriFinance a contribué à un renforcement du leadership des bénéficiaires**.**

En définitive, le résultat de l’évaluation de l’effet du programme AgriFinance sur l’autonomisation économique des bénéficiaires indique une note globale de 30/35. Ce résultat révèle que le programme a contribué à l’amélioration nette de l’autonomisation économique des bénéficiaires. On peut donc conclure que le programme AgriFinance a permis un renforcement de la dimension socio-économique des droits humains des bénéficiaires.

* 1. **La durabilité**

**La durabilité du programme AgriFinance dans le long terme peut s’apprécier à travers trois indicateurs : i) la viabilité du dispositif de mise en œuvre (cible=durable) ; ii) la pérennité des résultats et de leurs effets (cible=durable) ; et iii) l’arrimage des objectifs du programme aux priorités nationales (cible=durable). Le mécanisme d’intervention du programme a permis un meilleur fonctionnement des marchés financiers et non financiers avec peu de subventions accordées et l’appropriation du dispositif par les IMF, les PLSTA et** les exploitants agricoles familiaux**.**

**La synergie d’action PLSTA et IMF a rapproché durablement l’offre et la demande de services** financiers et non financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale. Ces acteurs qui intervenaient dans le passé de façon indépendante dans les mêmes zones ont pris conscience que la coordination de leurs actions tenant compte des opportunités et des avantages comparatifs de chacun permet de réaliser leurs activités à moindre coût à travers la mutualisation de leurs ressources et de toucher un plus grand nombre d’exploitants familiaux.

Le refinancement du portefeuille de crédits moyen et long terme des IMF destinés à l’agriculture familiale par les banques de second rang comme Coris bank, la Fondation Grameen Crédit Agricole, la Bank of Africa et la Banque Européenne d’Investissement laisse croire que le dispositif peut être viable à long terme en se passant de toute forme de subvention. De plus la mise en place de partenariats avec d’autres acteurs de développement comme TREE AID, UNFPA et FAO permet d’étendre durablement les services d’AgriFinance à leurs cibles respectives.

Les effets du programme AgriFinance en termes d’amélioration de la sécurité alimentaire, de stabilité de revenu et de l’employabilité a suscité l’intérêt et la confiance des exploitants familiaux à intégrer le prix des services de qualité pour mieux développement leurs activités. Les besoins d’appui-conseils et la nécessité de rembourser les crédits dans les délais sont devenus spontané et indispensable.

Ce changement de mentalité permet d’assurer que les crédits seront intégralement remboursés aussi bien par les emprunteurs finaux, que par les intermédiaires financiers et réinjectés dans le circuit. Cette rotation permettra d'assurer la continuité de la fourniture de services financiers et non financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale.

Au plan institutionnel, AgriFinance est ancré dans le dispositif national de gestion du Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de Microfinance et est bien en cohérence avec le plan national de développement économique et social (PNDES), favorisant ainsi sa totale appropriation nationale. Cela garantit la po**ursuite des actions de façon endogène après la fin du programme.**

**En conclusion, on peut attribuer une note de cotation de 5/5 à chacun des trois indicateurs, soit un total de 15/15.**

* 1. **Appréciation du dispositif de mise en œuvre**

Le dispositif final de mise en œuvre du programme AgriFinance constitue en lui-même une force pour l’atteinte des objectifs ciblés. Il place le PSSTA au cœur du dispositif, mais elle ne peut s’opérer de manière cohérente, efficace et efficience que si les conditions suivantes sont réunies :

1. confier aux binômes (PLSTA et IMF) le soin de déterminer les missions de l’expert d’accompagnement (PSSTA) conformément à leurs contexte et besoins spécifiques pour mieux accompagner les petits exploitants ;
2. ii) prendre le temps nécessaire et s’assurer que tous les acteurs intervenants dans les mises en œuvre du programme comprennent et s’approprient bien la démarche, ses outils ainsi que les notions développées ;
3. iii) la planification conjointe des activités de renforcement des capacités entre les partenaires techniques et financiers ;
4. iv) une définition claire des responsabilités, des rôles des différents partenaires d’exécution (PSSTA, PLSTA, PSF), ainsi que la mise en œuvre d’un système de communication fondé sur des feedbacks appropriés et à temps ;
5. la mise en place d’un dispositif de suivi-évaluation fonctionnel et efficace pour favoriser la capitalisation des acquis dans le temps.

La prise en compte de ces conditions permet de mieux répondre aux besoins des petits exploitants en créant un cadre de partenariat stratégique qui favorise le partage d’expériences et le renforcement mutuel des capacités. Cependant, la vulgarisation et l’adoption du dispositif de mise en œuvre par différents projets et programmes sans concertations avec les mêmes cibles et les mêmes produits financiers au niveau national constitue une menace.

* 1. **Appréciation globale du programme**

**La performance globale du programme AgriFinance est évaluée à 253 points sur 300 points possibles, soit un score 84% (Tableau 12). On peut donc conclure que le programme a été très performant dans son ensemble. Au regard des critères de pertinence, cohérence, et durabilité, les résultats de l’évaluation affiche un niveau de satisfaction total dans la mise en œuvre du programme. Cependant, les résultats de l’évaluation des critères d’efficacité et de perception des bénéficiaires révèlent que des problèmes subsistent au niveau de l’efficacité de la mise en œuvre du programme et de la forme de crédit octroyé par certains IMF partenaire du programme.**

**En effet, le résultat de l’évaluation de l’efficacité du programme affiche le score le faible sur l’ensemble des critères retenus pour l’évaluation. Suivant les cibles préalablement définies et les indicateurs de performances pour ce critère, le résultat de l’évaluation montre que le programme a été moyennement efficace dans la réalisation de certains produits. Les points faibles dans la réalisation des produits se situent au niveau du renforcement de capacité des petits exploitants agricoles, la documentation et la diffusion de l’expérience de financement des petits exploitants agricoles. En ce qui concerne la documentation et la diffusion de l’expérience de financement des petits exploitants agricoles par exemple, l’activité n’a pas été réalisée telle que prévue dans le document de projet (Publication de rapport d’étude d’impact et organisation de séances de dissémination). Le programme a néanmoins réalisé des activités alternatives permettant de documenter et diffuser l’expérience de capitalisation du programme (Notes de capitalisation).**

**Quant aux résultats de l’évaluation de l’effet du programme, il ressort des focus groups que certains bénéficiaires auraient souhaité avoir la liquidité pour acheter les intrants sur le marché en lieu et place des crédits intrants. De même, certains groupements d’étuveuses de riz ont également souhaité avoir la liquidité pour acheter le riz paddy directement sur le marché en lieu et place d’un fournisseur bénéficiaire du programme. Les conditions de crédit restent globalement acceptables même si certains bénéficiaires souhaitent l’assouplissement des conditions de garantie ou le rallongement du délai de remboursement pour tirer du profit des prix du marché. Un autre fait marquant révélé par les focus groups est le besoin criard de crédit moyen et long terme pour financer des investissements nécessaires au renforcement des capacités productives des bénéficiaires. Enfin, le programme n’a pas prévu un mécanisme de gestion de risque sur la chaine de valeur des produits ciblés si bien que la survenance des risque (aléa climatique, problème d’écoulement, chute des prix, etc.) ont été les principales causes des pertes réalisées par certains bénéficiaires dont ceux de la zone de Gourcy.**

**Tableau 12: Score total du programme AgriFinance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Critères d’évaluation | Nombre de points obtenus | Nombre total de points possible | Scores (en %) |
| Pertinence  | 15 | 15 | 100 |
| Cohérence | 20 | 20 | 100 |
| Efficacité | 53 | 70 | 76 |
| Efficience | 10 | 10 | 100 |
| Effet | 140 | 170 | 82 |
| Durabilité  | 15 | 15 | 100 |
| Total | **253** | **300** | **84** |

1. **Bonnes pratiques et leçons apprises**

L’exercice d’évaluation a permis de tirer des enseignements majeurs qui sont constitués de bonnes pratiques ayant favorisé l’atteinte des résultats planifiés et de leçons apprises qui ont permis d’identifier les contraintes susceptibles de limiter les performances du programme.

* 1. **Les bonnes pratiques**

Les bonnes pratiques s’articulent autour de deux faits majeurs : i) l’appropriation de la démarche et des outils de mise en œuvre du programme ; et ii) la synergie d’actions des partenaires dans la mobilisation des ressources et l’exécution du programme.

L’appropriation rapide de la démarche et des outils de mise en œuvre par les partenaires a permis de converger vers la réalisation des objectifs du programme. Les acteurs chargés de piloter le processus de financement de l’agriculture familiale se sont imprégnés des thématiques abordées et des outils essentiels utilisés (approche chaine de valeur, CEF, éducation financière, etc.). De même, les agents des IMF, chargé de la gestion des portefeuilles clients ont été pris en compte dans la diffusion des thématiques de l’agriculture familiale pour une meilleure maitrise de l’environnement dans lequel ils doivent évoluer

Les synergies d’action entre les partenaires ont permis de mutualiser les ressources internes (humaines, financières, logistiques) et ainsi de réaliser des économies tout en étant plus performant. Le fait d’associer les IMF aux renforcements de capacités en conseil à l’exploitation familiale et en éducation financière, ainsi qu’aux études sur les chaines de valeur leur a permis de mieux identifier les besoins spécifiques et de fournir des produits financiers adaptés. De même cette collaboration a permis aux prestataires techniques de connaitre les mécanismes et étapes de financement des producteurs.

* 1. **Les leçons apprises**

La mise en œuvre du programme a permis de tirer des leçons à prendre en compte dans les programmes futurs visant la fourniture de services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale : i) l’adoption d’une démarche participative utilisant des critères transparents et rigoureusement respectés dans le choix des bénéficiaires du programme ; ii) l’ampleur et la récurrence du besoin de renforcement de capacités des petits exploitants agricoles familiales, notamment sur l’analyse de la chaine de valeur, la planification de la campagne, la planification et gestion de la trésorerie, la gestion des stocks/grenier, l’accès et la gestion des crédits et la contractualisation des ventes ; et iii) la nécessité d’améliorer le cadre général de financement du développement agricole, avant la fourniture de services financiers de proximité.

1. **Conclusion et recommandations**

L’évaluation d’un programme comme AgriFinance vise à répondre à différentes questions sur sa mise en œuvre et ses effets sur les bénéficiaires. L’objectif du programme était d’amélioration la sécurité alimentaire, l’auto-employabilité des jeunes et la sécurisation des revenus en milieu rural via l’accès à des services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale. La méthodologie de l’évaluation s’est basée essentiellement sur l’appréciation des indicateurs de critère de performance construits à partir de la revue documentaire, de la collecte et de l’analyse de données recueillies sur le terrain.

Les résultats de l’évaluation du programme sur l’ensemble des critères retenus révèlent que le programme AgriFinance a été très performant dans son ensemble. Les objectifs visés par le programme ont donc été globalement atteint bien que quelques difficultés soient intervenues au cours de sa mise en œuvre. En termes d’efficacité dans la réalisation des produits, le programme AgriFinance affiche le faible score de performance sur ce critère du fait de la non réalisation de certaines activités telles que prévues dans le document de projet. Les effets du programme sur l’amélioration du bien-être des bénéficiaires sont très satisfaisants et témoignent de l’efficacité de la mise en place des binômes comme stratégie d’intervention du programme.

L'expérience du Programme AgriFinance est riche d’enseignements pour les acteurs de mise en œuvre. En vue de répliquer ce programme avec un impact plus important, il est impératif de prendre en compte les recommandations suivantes :

1. la pérennité des produits financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiales nécessite une bonne connexion entre les différents acteurs des maillons des chaines de valeur des produits ciblés ;
2. la contribution importante des formations dans les bonnes performances réalisées par les produits financiers et de leurs coûts parfois exorbitants, nécessite qu’un budget spécifique et consistant leurs soient consacrés. La mise en œuvre d’un suivi post formation permettra de mieux apprécier l’utilisation faite des acquis de la formation de même que les changements opérés auprès des bénéficiaires dans la manière de mener les activités ;
3. la mise en en place d’un système efficace de contrôle de la qualité des intrants et des équipements financés sur la base du crédit adapté aux besoins des exploitations agricoles ;
4. la mise en en place d’un système d’assurance pour couvrir les défauts de remboursement en cas de survenance d’un risque dans la pratique de l’activité ;
5. la promotion du crédit long terme pour le renforcement des capacités de productions des petits exploitants agricoles à travers l’acquisition des équipements de production moderne ;
6. l’intégration du cycle d'affaire dans le cycle de production pour permettre aux bénéficiaires de tirer le maximum de profit.
7. **Références bibliographiques**

AFI (2010). Mesurer l’inclusion financière pour les organismes régulateurs : Conception et réalisation d’enquêtes. <https://www.afi-global.org>

APFI (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 40p

CISV (2018). Rapport final des activités du Programme AGRIFINANCE : Binôme CISV-SOFIPE, 49p

FAO (2008). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire. [www.fao.org/3/a-al936f.pdf](http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf)

GRAD-FDC (2018). Capitalisation des résultats du programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale - AGRIFINANCE Burkina Faso : Rapport provisoire, 21 p

GRAD-FDC (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 41p

ICDE (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 23p

Lessokon (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 30p.

MINEFID (2016). Rapport d’activités d’AgriFinance-Burkina : Janvier à décembre 2016, 37p

PAMF (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 23p

RCPB (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 23p

SOS Sahel (2018). Programme AGRIFINANCE : rapport final d’activité, 11p.

UNCDF (201…) Note de capitalisation nº 1 : Financement de l’agriculture familiale - Les leçons du Programme AgriFinance-Burkina, 16 p

UNCDF (201…). Note de capitalisation nº 2 : Les partenariats noués entre institutions de microfinance et prestataires de services techniques pour promouvoir un financement adapté à l’agriculture familiale,

UNCDF (201…). Note de capitalisation nº 3 : Valeur ajoutée du Programme AgriFinance dans le renforcement du partenariat entre Banques et IMF et leur positionnement sur le financement agricole et rural,

 UNCDF (201…). Note de capitalisation nº 4 : La contribution des nouveaux produits financiers dans le financement des chaines de valeurs

UNCDF (2014). Programme d’appui au financement adapté à l’agriculture familiale (AGRIFINANCE-Burkina) : Document de projet.

# **Annexe 1 : Terme de références**

**Évaluation finale du programme d’appui au financement adapte a l’agriculture familiale (agrifinance-burkina)**

1. CONTEXTE

*1.1 United Nations Capital Develpment Fund (UNCDF)*

UNCDF est l’Agence d’Investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde. Il crée de nouvelles opportunités pour les populations pauvres et leurs communautés en augmentant l’accès à la microfinance et aux investissements. UNCDF se focalise sur l’Afrique et les pays le plus pauvres en Asie, avec un engagement spécial envers les pays sortant de conflit ou de crise.

Le mandat financier de l’UNCDF au sein du système des Nations Unies est unique. Il fournit des investissements et un soutien technique aussi bien au secteur public que privé. Par son aptitude à mobiliser des capitaux (sous forme de subventions, de prêts à des conditions avantageuses et de rehaussements de crédit) et à apporter l’expertise technique nécessaires à la préparation de portefeuilles de projets durables et solides d’infrastructures et de renforcement des capacités, son mandat constitue un complément des plus utiles à ceux des autres agences des Nations Unies. Il lui permet également d’investir en amont dans l’élimination des risques liés aux possibilités que pourront exploiter par la suite les partenaires financiers institutionnels, ou les organisations caritatives et les investisseurs du secteur privé, dont le nombre de cesse de croître.

*1.2 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*

Le PNUD apporte une Assistance Technique élargie en mettant à la disposition des pays les moins développés de l’expertise pour assurer leur développement économique et la formation des cadres ainsi que le financement des projets.

Le PNUD a pour mandat le renforcement des capacités, l’appui en stratégies et politiques de développement afin de créer des dynamiques endogènes de développement soutenues par des partenariats féconds. Il promeut le développement humain dans le monde avec comme socle les grands agendas internationaux de développement: Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD); Objectifs de Développement Durable (ODD). Ses priorités thématiques sont : i) la Lutte contre la pauvreté, ii) la Gouvernance démocratique, iii) l’environnement et le développement durable et la iv) la prévention des crises et le recouvrement

Le PNUD en synergie avec UNCDF apporte son soutien au Burkina Faso et à sa population pour la mise en œuvre des priorités de développement depuis des décennies.

*1.3 Programme d’Appui au Financement Adapté à l’Agriculture familiale (AgriFinance-Burkina)*

AgriFinance-Burkina est une initiative du Gouvernement du Burkina Faso avec le soutien technique et financier du PNUD et de UNCDF. Il est bâti sur les acquis du Programme de Renforcement du Secteur de la Microfinance (PRESEM) dont les résultats ont été jugés appréciables.Il s’inscrit prioritairement dans l’Orientation Stratégique N°3 de la SNMF 2012-2016 à savoir *" Amélioration en volume et en qualité de l’offre des produits et services financiers aux populations*". Il est également en adéquation avec les priorités du PNDES notamment dans son axe 3 et son effet attendu 1.1 « *le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable*». Il est aussi en cohérence avec l’effet 3.1 UNDAF : « D’ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d’intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.

Prévu pour démarrer en juillet 2014 pour une durée de quatre (4) ans, le programme, pour diverses raisons, a finalement démarré officiellement en août 2015. Censé arrivé à son terme en juin 2018, comme stipulé dans le document de projet, le programme a bénéficié d’une prorogation de sa tutelle, le Ministère de l’Economie des Finances et du Développement (MINEFID) jusqu’en septembre 2018 pour permettre l’exécution des activités de clôture. Cette prorogation n’a aucune incidence financière sur les activités.

L’objectif global du programme est d’améliorer l’accès à des services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale (en particulier la filière riz, le maraichage et le petit élevage). En facilitant l’accès aux services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale, le Programme contribuera à améliorer la sécurité alimentaire, l’auto/employabilité des jeunes et la sécurisation des revenus en milieu rural, notamment pour les femmes.

Cinq (5) principaux résultats sont attendus du programme :

* Quatre (04) institutions de micro finance offrent des services financiers adaptés à vingt mille (20 000) petits exploitants agricoles dont 10 000 femmes et 5 000 jeunes ;
* Huit (08) prestataires locaux fournissent des services techniques et d’accompagnement aux petits exploitants agricoles ainsi qu’aux IMF soutenant leurs financements ;
* Vingt-cinq mille (25 000) exploitants familiaux (dont 12 500 femmes et 6 500 jeunes) ont renforcé leurs capacités de production et amélioré la gestion de leurs revenus ;
* Une feuille de route autour de l’inclusion financière pour supporter l’exploitation familiale est établie ;
* L’expérience d’adaptation des services financiers aux besoins de l’agriculture familiale par les IMF est capitalisée, documentée et diffusée.

La chaine de résultats est :

**Finalité de AgriFinance-B :**

Améliorer l’accès à des services financiers adaptés au besoin de l’Agriculture familiale et contribuer à la sécurité alimentaire, l’auto-employabilité des jeunes et des femmes, la sécurisation des revenus en milieu rural

**Objectif final:**

En 2018, vingt mille (20 000) petits producteurs améliorent leurs activités et contribuent à l’élévation de la sécurité alimentaire nationale, grâce à un accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins

**Résultats intermédiaires**

**Populations**

**Prestataires**

**Politique**

* 5 nouveaux produits financiers adaptés à l’exploitation familiale (Crédits à M&LT surtout)
* Paquets technologiques adaptés à l’exploitation familiale
* Croissance du portefeuille agricole au niveau des PSF
* Feuille de Route pour l’Inclusion Financière Agricole (MAP)
* Environnement favorable pour le financement adéquat et durable de l’exploitation familiale
* 20,000 nouveaux clients (crédits)
* 25,000 nouveaux clients formés et éduqués financièrement
* Gender-balance
* 50 % de femmes
* 25% de jeunes
* 100 MPMEs rurales (50% gérées par des femmes)

Les activités ont été réalisées dans trois grandes zones que sont le Nord, l’Est et la Boucle du Mouhoun avec des perspectives d’extension sur l’étendue du territoire.

AgriFinance s’est focalisé sur l’approche chaine de valeur de l’exploitation familiale (cultures vivrières, petits élevage, transformation des produits alimentaires, chasse, pêche, commercialisation directe, etc.) avec un intérêt particulier pour les filières riz, maraichage et le petit élevage.

Ayant opté pour une stratégie de « Faire-Faire », AgriFinance Burkina a recruté selon un processus sélectif, transparent et compétitif quatre (4) IMF (Faitière des caisses populaires du Burkina (FCPB), Association de promotion de la finance inclusive du Burkina (APFI-Burkina), Société de financement de la petite entreprise (SOFIPE) et Première agence de microfinance Burkina (PAMF-Burkina) et cinq(5) Prestataires de services techniques agricoles (LESSOKON, ICDE, SOSSIBF, CISV) et groupement GRAD –FDC), pour la mise en œuvre des composantes de ses activités avec un focus sur l’approche chaine de valeur. Ces partenaires ont été constitué en binômes pour la mise en œuvre des activités. C’est ainsi que la FCPB a été accompagnée par LESSOKON, APFI par ICDE, PAMF par SOSSIBF et SOFIPE par CISV.

Les performances obtenues au 30 juin se résument comme suit par résultat :

1. Quatre (04) institutions de micro finance offrent des services financiers adaptés à vingt mille (20 000) petits exploitants agricoles dont 10 000 femmes et 5 000 jeunes

Pour ce résultat, les IMF ont bénéficié du soutien de leurs binômes PLSTA pour développer, valider ou relire les fiches techniques des produits innovants. Des études ont complété les analyses et guidé le choix des produits en fonction des besoins réels des exploitants agricoles et de la flexibilité de l’IMF. Avec le financement de UNCDF, sur cinq produits financiers à mettre en marché, sept ont été déployés auprès des bénéficiaires : crédit intrants agricoles, crédit embouche, , warrantage, crédit équipement agricole, microbail/micrésol, assurance stock, point of service. D’autres produits existants ont été améliorés notamment le financement des maillons des chaines de valeur riz, pomme de terre, oignon pour lesquels des sous-produits ont été proposés couvrant la fourniture d’intrants, la transformation et la commercialisation. Ainsi, 22 793 personnes parmi lesquels 58% de femmes et 13% de jeunes ont bénéficié de crédits répondant à leurs attentes pour un volume financier total de 4 282 949 394 Francs CFA débloqués. En fin de programme, 20 000 bénéficiaires étaient visés, ce qui montre les efforts fournis dans l’atteinte de ce résultat. La stratégie Agrifinance a permis aux couches très vulnérables (femmes, jeunes, PVH) d’accéder à des moyens de production (intrants, petits équipements, bail de terre exploitable…). Même s’il est vrai que l’engouement des bénéficiaires pour les produits financiers montrent leur adéquation aux réponses des problèmes du financement de l’agriculture familiale, des études légères pourraient renforcer ces constats. Cependant, des échanges tenus avec quelques bénéficiaires révèlent la contribution du programme à l’amélioration de leur bien-être. Ainsi, une cliente du micrésol (équipement solaire) de la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina affirme avoir déjà vu les résultats scolaires de son fils s’améliorer depuis qu’elle s’est dotée de lampes pour ses AGR et son domicile. Son chiffre d’affaire a augmenté avec la poursuite de ses activités la nuit. Pour un autre, client de la SOFIPE, le crédit embouche proposé correspond à ses espérances car il arrive même à réaliser deux cycles d’embouche avant de rembourser. Pour la fourniture de services financiers et non financiers, 59 MPME (dont la moitié individuelle) ont été accompagnées sur 100 prévus et 1 729 OP (10 082 producteurs dont 4 759 femmes) pour une prévision de 50. Le retard accusé dans la mise en œuvre du programme n’a pas permis aux partenaires de se consacrer à l’émergence de MPME parmi les bénéficiaires.

1. Huit (08) prestataires locaux fournissent des services techniques et d’accompagnement aux petits exploitants agricoles ainsi qu’aux IMF soutenant leurs financements

Concernant ce volet, Avec le soutien du PNUD, toutes les actions de renforcement des capacités des PLSTA et des IMF ont été réalisées par le prestataire stratégique GRAD-FDC. En effet, les partenaires du programme ont bénéficié de formations sur l’éducation financière, l’approche chaines de valeur agricole, le conseil à l’exploitation familiale et le développement des nouveaux produits. Les PLSTA viennent en amont assister les IMF en formant les bénéficiaires dans un premier temps puis en les orientant vers les IMF (leur binôme ou non) pour les demandes de financement. Les PLSTA ont pu produire leurs propres supports de formation notamment sur les thématiques liées à l’amélioration des rendements et l’éducation financière. GRAD doit superviser la production de référentiels de formation simplifiés pour les thématiques dispensées auprès des bénéficiaires, s’inscrivant dans le cadre du transfert des compétences. On peut donc retenir qu’avec le soutien du PNUD, les IMFs se sont mieux positionner dans le financement agricole. Il en est de même pour les prestataires de services qui ont une meilleure connaissance des produits des IMF et orientent mieux les bénéficiaires. L’expertise acquise à travers AgriFinance les a rendus incontournables car ils sont sollicités par d’autres intervenants pour accompagner leurs bénéficiaires.

1. Vingt-cinq mille (25 000) exploitants familiaux (dont 12 500 femmes et 6 500 jeunes) ont renforcé leurs capacités de production et amélioré la gestion de leurs revenus

En ce qui concerne le résultat relatif aux formations des bénéficiaires toujours avec le soutien du PNUD et UNCDF, le programme approche 34% de réalisation des indicateurs pour le conseil à l’exploitation familiale, la loi OHADA et les orientations/conseils des producteurs et un peu plus de 50% pour l’éducation financière. Pour le conseil à l’exploitation familiale, le retard dans la finalisation des modules par les prestataires du programme et l’inadéquation des périodes après validation ont retardé la réalisation des formations. Cependant, les bénéficiaires sont au nombre de 6 750 exploitants agricoles (3 970 formés en CEF uniquement et 2 780 bénéficiaires d’appuis de la part des PLSTA pour les plans d’affaires, l’assurance agricole, le renforcement institutionnel des OP, etc.). L’éducation financière est principalement dispensée par les PLSTA qui associent aussi les IMF comme co-formateurs. Certaines IMF (FCPB et APFI) continuent de former des bénéficiaires de leur côté dans d’autres localités non couvertes par le binôme. 12 605 personnes ont reçu des bases sur l’importance de l’épargne, la négociation de crédit et la gestion des dettes et des crédits. Force est de reconnaître que pour ces deux actions, il est encore précoce d’en apprécier les retombées mais, d’après les sondages recueillis, les sessions ont été fortement entérinés. Pour la plupart des participants, la formation sur le conseil à l’exploitation familiale leur a permis de préparer la campagne agricole avec plus de réalisme en mettant en pratique les prévisions des besoins matériels et financiers de l’exploitation. Ils reconnaissent avoir toujours eu des difficultés pour rembourser les crédits campagne qu’ils demandaient sans base prévisionnelle, le surplus demandé étant souvent utilisé à des fins de consommation. L’éducation financière est venue préciser l’importance de la juste utilisation du crédit demandé et son impact sur les activités et la vie du bénéficiaire.. Selon les IMF, il y a eu une nette amélioration tant dans la constitution des dossiers de demande de crédit que dans leur contenu pour ceux qui ont reçu les formations.

1. Une feuille de route autour de l’inclusion financière pour supporter l’exploitation familiale est établie

Pour cette rubrique exclusivement liée à la stratégie nationale de finance inclusive, a été atteint La feuille de route a été élaborée et validée à l’issue du processus MAP, piloté par UNCDF, qui a permis de faire deux études (demande, offre et règlementation). Globalement, l’analyse fait ressortir les principaux éléments suivants : 18% des adultes burkinabés sont bancarisés à l'échelle nationale, 44% des adultes urbains sont bancarisés par rapport à 9% d’adultes ruraux. Les hommes ont un taux d'inclusion financière plus élevé (15% bancarisés, 45% formel, 64% formel + informel) par rapport aux femmes (20%, 35%, 57%) moins incluses dans le secteur formel et plus dépendantes des canaux informels. Comparés à d'autres groupes, les agriculteurs sont nettement plus exclus des services financiers formels et informels (52% exclus), tandis que leurs homologues éleveurs s'en tirent beaucoup mieux (29% exclus). Les résultats de FinScope (2016) et les consultations des parties prenantes montrent que le manque de connaissances financières est un problème commun à tous les groupes cibles ; ce qui n’est pas surprenant vu le faible niveau d’éducation en général. La feuille de route pour améliorer l’inclusion financière servira de base à la formulation par la partie gouvernementale d’une stratégie nationale de finance inclusive.

1. L’expérience d’adaptation des services financiers aux besoins de l’agriculture familiale par les IMF est capitalisée, documentée et diffusée

Quant à ce résultat, Les ateliers de dissémination des résultats de AgriFinance n’ont pas pu être réalisées au regard du démarrage tardif du programme. Cependant, avec MicroLead et YouthStart, AgriFinance a contribué à l’organisation de deux ateliers de dissémination des résultats atteints par MicroLead et YouthStart au Burkina. La tenue des ateliers de restitution du MAP a été l’opportunité également pour parler des autres actions du programme. Un délai supplémentaire permettrait de mieux étayer les ateliers à réaliser pour la dissémination des résultats. Il en est de même pour l’étude d’impact.

1. JUSTIFICATION, ENVERGURE ET OBJECTIFS DE L’EVALUATION

*2.1 Justification et envergure*

AgriFinance a débuté ses activités officiellement en août 2015 dans un contexte socioéconomique difficile marqué au niveau interne par le retard dans le recrutement du Staff, la mise en place tardive des organes de gestion Comité de Pilotage et du Comité d’investissement, en juillet 2015. A cela s’est ajouté le retrait de la Coopération Suisse, un des principaux bailleurs du programme, qui devait intervenir à hauteur de 32% dans le financement du projet. Sur le plan externe, les crises socio-politiques en octobre 2014 et en septembre 2015 ont aussi eu des répercussions sur la mise en œuvre du programme. Malgré tout cela, le programme a pu réaliser ses activités.

Conformément au document de projet en son paragraphe 76, les partenaires financiers et le Gouvernement conviennent de faire une évaluation finale conjointe de AgriFinance en 2018. Elle répond également au Plan et à la politique d’évaluation de l’UNCDF et PNUD qui établit un nombre de principes et de normes clefs pour les évaluations conduite par l’organisation.

UNCDF, comme le PNUD mène leurs évaluations suivant des normes édictées dans la politique d’évaluation établie par le Comité d’Administration du PNUD[[1]](#footnote-1). Parmi ces normes on peut citer l’Indépendance, la Transparence, l’Éthique, l’Impartialité et la Qualitésuffisante et conçu avec le principe de l’utilité à l’esprit. Ce qui sous-entend que l’évaluation se doit de générer de l’information pertinente et utile pour la prise décision basée sur des preuves.

*2.2 Objectifs de l’évaluation*

La présente évaluation est conçue avec un objectif double : i) permettre à l’organisation, notamment UNCDF, le PNUD et leurs partenaires de développement de respecter leurs objectifs de comptabilité envers leurs partenaires mais également ii) de s’assurer que l’évaluation supporte les tentatives du gouvernement et des partenaires de développement de capturer les bonnes pratiques introduites par le programme AgriFinance-Burkina en vue de réplication éventuelle ailleurs.

De façon spécifique il s’agit : (i) d’apprécier le changement de performance des organisations soutenues par le programme, (ii) la pertinence du programme par rapport au contexte national et aux priorités nationales, (iii) d’apprécier la stratégie de mise en œuvre adoptée ; (iv) d’apprécier les résultats obtenus par le programme, son efficacité et l’efficience de sa mise en œuvre ainsi que la qualité des résultats obtenus, (v) d’apprécier l’impact sur les populations et l’environnement ; et (viGen) proposer des recommandations pour les prochaines programmations.

L’évaluation tentera d’explorer, pour autant que les données le permettent, l’ensemble des résultats actuels et potentiel du programme, immédiate et à long terme, directe et indirecte, intentionnel ou non. Elle s’intéressera aux Structures nationales et ONG, bureaux d’études et institutions de micro finance, partenaires de mise en œuvre et à la population bénéficiaire. L’accent sera porté sur les principaux domaines d’intervention du programme AgriFinance, notamment l’environnement institutionnel, le développement des produits financiers, le renforcement des capacités des acteurs, la formation des bénéficiaires et la feuille de route sur l’inclusion financière.

L’évaluationcouvrira les trois années de mise en œuvre effective du programme, la période 2015-2018. L’espace géographique concerné est l’ensemble des trois zones d’intervention à savoir la Boucle du Mouhoun, le Nord et l’Est.

1. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L’évaluation sera faite sur la base des principaux critères suivants : la Pertinence de l’intervention, l’Efficacité, l’Efficience, l’Impact et la Durabilité. Les questions devant guider l’évaluation se présente comme suit par critère d’évaluation :

* la pertinence et la cohérence : Les résultats identifiés dans le Programme AgriFinance sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays- priorités nationales, engagements internationaux et régionaux du pays. Dans quelles mesures les résultats attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ? Les arrangements institutionnels utilisés sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ? Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité ?
* L’efficacité : Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats désirés ? Comment le Programme AgriFinance a-t-il contribué à réaliser les objectifs du PNDES ? Dans quelles mesures il a contribué à la promotion de l’environnement institutionnel favorable à l’inclusion financière des populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes ?
* L’efficience : le Programme AgriFinance a-t-il été géré de manière efficiente ? Quel a été le rapport coût/résultats ? Y’a-t-il des approches plus efficientes pouvant être suggérées pour les prochaines années ?
* L’impact : quels ont été les résultats obtenus par le Programme AgriFinanceet quels en ont été les bénéfices pour les populations ? Quels facteurs ont contribués à / ou empêché l’atteinte des résultats (niveaux effets) ? Dans quelle mesure les interventions du PNUD et UNCDF ont-elles contribuées a l’atteinte des résultats ?
* La durabilité : dans quelle mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l’achèvement des interventions du AgriFinance ? Quel est le niveau d’appropriation nationale du Programme AgriFinance ? Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le programme AgriFinance ont-t-elles produit des effets durables ?
* Le genre : Les questions du genre ont-elles été abordées dans le programme ? Quels sont les bénéficiaires du programme ? Le programme a -il pris en compte des groupes vulnérables, marginalisés et exclus ? Quelle démarche le programme a-il utilisé pour atteindre ces cibles ?
* Les droits humains :Les questions de droits humains ont -elles été abordées dans le programme ?
1. METHODOLOGIE DE L’EVALUATION

La méthodologie utilisée pour cette évaluation finale est basée sur les normes et standards du groupe d’Evaluation des Nations Unies2 ainsi que sur la méthode d'évaluation de l’UNCDF qui consiste à tester la logique d’intervention/l’hypothèse de développement d’un programme contre les preuves des performances de mise en œuvre.

L'évaluation portera sur la cohérence de la théorie du changement du programme, ses progrès vers les résultats attendus, l’influence de facteurs externes sur l’atteinte des objectifs et les enseignements tirés à ce jour sur la conception et la mise en œuvre du programme.

Elle devra clairement et distinctement présenter ses conclusions et recommandations sur base d’un système clairement élaboré de collecte et d’analyse de preuves. Elle devra aussi intégrer de manière systématique des questions sur le genre et la manière dont le programme les a abordées dans le cycle de programme (formulation, recrutement de l’équipe, mise en œuvre, suivi et analyse des résultats du programme). Des recommandations spécifiques visant la réponse-genre et identifiant les bonnes pratiques à généraliser seront attendues.

Les évaluateurs devront définir et proposer une méthodologie détaillée permettant de remplir les objectifs de l’évaluation. Cette méthodologie devra entre autres prendre en compte :

* Une revue documentaire des données internes (UNDAF, CPD, note de capitalisation, rapport du CoPil, etc.….) et externes (document cadres nationaux, rapports des rencontres sectorielles du MINEFID,….) ;
* des entretiens avec les principales parties prenantes dont les bénéficiaires : entretiens ouverts ou semi-structurés, focus groupes, enquêtes ; échantillonnage, etc.
* des visites d’observations sur le terrain
* un traitement et une analyse des données ;
* une rédaction de manière analytique et illustrée du rapport d’évaluation prenant en compte les principaux critères d’évaluation suivants : la Pertinence, l’Efficacité, l’Efficience, l’Impact et la Durabilité.

L’équipe des évaluateurs aura à échanger avec l’Unité de Coordination Programme AgriFinance, le PNUD et UNCDF sur les TDR et la méthodologie de l’étude. Il soumettra ensuite, au cours d’une première session du Comité Technique de Suivi, pour appréciation et validation, un rapport initial comprenant la compréhension du mandat, la méthodologie à suivre et le chronogramme de l’intervention. Elle devra rechercher auprès des parties prenantes y compris les partenaires techniques et financiers, toutes informations pertinentes à même de lui fournir les éléments nécessaires aux analyses requises.

1. RESULTATS ET PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE MISSION D’EVALUATION

La mission d’évaluation devra aboutir à un rapport qui fait ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective de la contribution du Programme AgriFinance dans la réalisation des priorités nationales en matière d’inclusion financière des populations. L’évaluation devra répondre aux questions d’évaluation mentionnées ci-dessus. De plus, les résultats ci-après sont attendus de cette étude :

* Les effets (changements obtenus) en termes de développement institutionnel (dispositif institutionnel, organisationnel, etc.), y compris la contribution du programme au changement de capacité en rapport à l’inclusion financière des populations ;
* Les facteurs favorables ou défavorables ayant affectés les changements obtenus sont identifiés ;
* Les leçons apprises et bonnes pratiques sont identifiés et documentés ;
* Des recommandations sur les actions à entreprendre, le partenariat à développer ainsi que, toute autre information pertinente pour la consolidation des effets et leur mise à l’échelle sont formulées ;

Quatre produits livrables sont attendus de l’équipe des évaluateurs au cours du processus de réalisation de l’étude. Il s’agit d’une note de cadrage ou de démarrage, un rapport d’étape, un rapport provisoire et un rapport final de l’évaluation.

* La note de cadrage

L’équipe des évaluateurs présentera une note de cadrage indiquant clairement sa proposition de méthodologie avec un plan de mission démontrant la compréhension de l’équipe d’évaluation de la logique d’intervention du programme. - méthodes de collecte de données basé sur une approche mixte choisis pour vérifier les questions et sous questions de la matrice d’évaluation (un minimum de 5 méthodes). Il présentera aussi « la boite à outil » pour la collecte de données, qui devra être validé par un Comité mixte PNUD-UNCDF, partenaires nationaux de suivi de l’évaluation du Programme AgriFinance.

* Le rapport d’étape

A mi-parcours de la consultation, les évaluateurs présenteront un rapport d’étape qui permettra d’apprécier l’état d’avancement de l’étude, les résultats préliminaires, les difficultés éventuelles rencontrées et les pistes de solutions possibles.

* Le rapport provisoire d’évaluation

Un rapport provisoire d’évaluation comprenant un résumé de 3 pages, sera présenté. Une fois que le projet de rapport préliminaire a été rédigé, il fera l’objet d’une présentation orale à l’aide d’un support power point synthétisant les principales conclusions et recommandations à l’équipe au PNUD et à UNCDF qui le partagera avec les membres du Comité mixte de suivi de l’évaluation pour un premier contrôle de qualité. Par la suite, il sera validé par le PNUD et UNCDF.

* Le rapport final de l’évaluation

Après validation du rapport provisoire, les consultants disposeront de sept (07) jours calendaires pour la prise en compte des amendements et observations issus de l’atelier de validation avant transmission du rapport final d’évaluation au PNUD, incluant en annexe au rapport des études de cas des résultats des différents produits financiers.

Le rapport final devra être de haute qualité rédactionnelle, analytique et scientifique produit en quatre (04) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (CD-ROM). Le rapport provisoire devra être conforme au canevas modèle de rapport d’évaluation fourni en annexe1.

1. COMPOSITION DE L’ÉQUIPE D’ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES

La Mission d’évaluation du Programme AgriFinance sera conduite par une équipe de deux Consultants individuels indépendants dont un Expert en finance inclusive, finance agricole et/ou rurale

Les qualifications requises de ces consultants sont ci-dessous précisées :

|  |
| --- |
| Profil 1 : Consultant en Finance inclusive, finance agricole et/ou rurale |
| 1. Etre titulaire d’un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins en matière de gestion durable des terres et des ressources naturelles, en environnement, en sciences économiques, en planification du développement ou en gestion de projets ou diplôme équivalent
 |
| 1. Justifier d’au moins dix (10) années d’expérience professionnelle dans le domaine des évaluations stratégiques et de programmes, de la planification, de la coordination et de la direction d’activités relatives au développement
 |
| 1. Avoir une connaissance approfondie des problématiques de la finance de proximité, de l’environnement de la finance de proximité
 |
| 1. Disposer d’expériences dans la conduite d’études similaires sur l’évaluation finale des projets et programmes au Burkina Faso
 |
| 1. Avoir une capacité avérée en matière de communication
 |
| 1. Etre capable de conduire une évaluation indépendante avec une compréhension claire des objectifs, du contenu et des processus de réalisation du travail d’évaluation demandé
 |
| 1. Bonne compréhension des TDR/Approche méthodologique/Calendrier de travail proposée
 |

Le Consultant, Chef de Mission est responsable :

* de la coordination générale de la Mission pour en assurer la cohérence ;
* de la clarification de la division de travail entre lui et le consultant associé pour couvrir tous les domaines de la Mission et ce, conformément aux TDR ;
* de l’élaboration du document de cadrage de la Mission (Méthodologie, conception des outils et autres support, calendrier d’exécution) et de sa présentation au cours de la réunion y relative ;
* la restitution des conclusions d’évaluation et les recommandations aux parties prenantes au cours des rencontres organisées à cet effet ;
* la production du Rapport de l’évaluation (première version provisoire et version finale consolidée) ;
* l’intégration des amendements et la prise en compte des commentaires et autres observations et la fourniture des produits convenus à bonne dates au commanditaire de l’étude ;
* assurer avec professionnalisme et dextérité, ses tâches décrites dans les présents TDR.

|  |
| --- |
| Profil 2 : Consultant en Développement Local |
| 1. Etre titulaire d’un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins en matière de gestion durable des terres et des ressources naturelles, en environnement, en sciences économiques, en planification du développement en gestion de projets ou diplôme équivalent
 |
| 1. Justifier d’au moins cinq (5) années d’expérience professionnelle dans le domaine des évaluations de projets ou de programmes.
 |
| 1. Avoir des connaissances et une riche expérience en matière de finance agricole et rurale
 |
| 1. Avoir une connaissance approfondie de la typologie des institutions centrales et déconcentrées de l’Etat, des institutions décentralisées et de la société civile ainsi que des organisations professionnelles de producteurs engagées, dans la gestion durable des terres
 |
| 1. Avoir une connaissance approfondie des interventions en genre et développement durable au Burkina Faso
 |
| 1. Bonne compréhension des TDR/Approche méthodologique/Calendrier de travail proposée
 |

Le Consultant 2 en étroite collaboration avec le Consultant 1, Chef d’équipe, devra :

* contribuer à l’élaboration du document de cadrage ;
* fournir les éléments pertinents relatifs au domaine de sa spécialisation au Consultant principal pour la consolidation des livrables nécessaires aux différentes étapes de la Mission (cadrage, sorties terrain, restitution à mi-parcours, restitution finale) ;
* contribuer à l’animation des rencontres et à la préparation des communications ainsi que pour la prise en compte des observations et des recommandations y relatives ;
* contribuer à la finalisation du Rapport de l’évaluation (première version provisoire et version finale consolidée) ;
* assurer avec professionnalisme et dextérité, ses tâches décrites dans les présents TDR.

N.B. : En sus des qualifications requises, sont considérés comme :

* une exigence : la disponibilité du consultant à exercer pendant toute la durée de la Mission ;
* des atouts :
* Une expérience avec le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD et le FEM et une bonne connaissance de leurs mandats.
* la parfaite maîtrise du français et une bonne connaissance de l’anglais ;
* la capacité à travailler sous pression et à assurer des déplacements sur le terrain dans un environnement multiculturel.
1. ETHIQUE DE L’EVALUATION

L’évaluation devra être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l’Homme. L’évaluation devra être conduite conformément aux principes contenus dans ‘Ethical guidelines for Evaluation » de l’UNEG[[2]](#footnote-2).

1. ARRANGEMENT DE GESTION

Le commanditaire de l’évaluation qui est le bureau pays du PNUD au Burkina Faso apportera les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu’à la fin. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration des Programmes. Le processus d’évaluation sera piloté par UNCDF de concert avec le PNUD à travers un comité mixte de suivi.

Les Spécialistes Suivi Evaluation du bureau pays du PNUD Burkina, de UNCDF et du programme AgriFinance apporteront un appui conseil pour assurer un contrôle de qualité et la conformité du processus et du rapport d’évaluation.

Le Comité mixte de suivi aura pour rôle principal, le suivi du processus de l’évaluation finale du Programme AgriFinanceet la mise en œuvre des recommandations issues de l’évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d’évaluation. De façon spécifique, le Comité de suivi aura à :

* Veiller à l’exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus ;
* Identifier les besoins d’assistance de l’équipe d’évaluation et y apporter des réponses idoines ;
* examiner, amender et valider tous les livrables de l’équipe d’évaluation ;
* S’assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l’inclusion et la participation de tous ;
* Veiller à la cohérence d’ensemble et la qualité du rapport final de l’évaluation.

L’équipe de consultants retenus pour réaliser l'évaluation devra soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final conformément aux termes de référence. Il pourra s’adresser à la coordonnatrice du programme pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d’évaluation.

1. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION D’EVALUATION

La durée d’exécution de l’évaluation est de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de signature des contrats. Elle pourrait s’étaler sur un mois (septembre 2018).

L'évaluation finale devrait se déroule tout le mois de septembre pour une période de 20 jours.

- Phase préparatoire de la mission: une semaine

- Phase de la mission sur le terrain: deux semaines

- Phase post-mission et finalisation du rapport : une semaine.

1. IMPUTATION DU COUT DE L’EVALUATION

Le financement de la prestation est assuré par les ressources financières du programme AgriFinance.

1. ANNEXES
* Annexe 1: Canevas Modèle de rapport d’évaluation
1. Titre et pages de démarrage
	* Nom de l’intervention d’évaluation
	* Calendrier de l’évaluation et date du rapport
	* Pays de l’intervention d’évaluation
	* Noms des évaluateurs
	* Nom de l’organisation initiant l’évaluation
	* Remerciements
2. Table des matières
	* Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
5. Introduction
6. Description de l’intervention
7. Etendue de l’évaluation et objectifs
8. Approche et méthodes d’évaluation
9. Analyse des données
10. Déductions et conclusions
	* Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d’évaluation)
	* Résultats et conclusions par effet
		+ Effet 1
		+ Effet 2
		+ Effet X
	* Conclusions globales
11. Recommandations
	* Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d’évaluation)
	* Recommandations par effet
		+ Effet 1
		+ Effet 2
		+ Effet X
	* Les axes stratégiques d’orientation pour les programmations à venir.
12. Enseignements tirés
13. Annexes du rapport
	* TDR pour l’évaluation
	* Matrice de conception d’évaluation
	* Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
	* Liste des documents d’aide révises
	* Cadre des résultats du programme
	* Tableaux de résumé des déductions
* Annexe 2 : Documents utiles pour l’évaluation

Les consultants pourront exploiter plusieurs documents pour le besoin de l’évaluation. Les documents suivants en font partie :

* les documents de programme AgriFianance ;
* les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance ;
* le document de programme pays du PNUD (CPD) ;
* le rapport de revue, IWP à mi-parcours ;
* le document de l’UNDAF ;
* les rapports de revue annuelle de l’UNDAF ;
* les ROARs
* le document du PNDES ;
* les rapports de revues annuelles du PNDES ;
* le rapport d’évaluation de l’an 1 du PNDES ;
* les rapports de suivi de la DGESS ;
* les notes de capitalisation produits par UNCDF;
* Le document de capitalisation du partenaire stratégique du programme ;
* Les rapports CoPil, COMIN ;
* Les rapports des partenaires du programme ;
* Etc.

# **Annexe 2 : Matrice de conception d’évaluation**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères** | **Description** | **Indicateurs objectivements vérifiables** | **Cible à atteindre** | **Taux de réalisation (%)** | **Sources et moyens de vérification** |
| **Pertinence** | Alignement du programme sur les priorités nationales, les engagements internationaux et les interventions des partenaires techniques et financiers | Articulation avec les priorités nationales | Pertinent | 100 | SCADD, PNDES, SNMF, PRESEM |
| Articulation avec les engagements internationaux | Pertinent | 100 | UNDAF, UNCDF, PNUD |
| Articulation avec les interventions des partenaires technique et financiers  | Pertinent | 100 | YouthStart, CleanSart, PARPED |
| **Cohérence** | Coordination des activités des acteurs impliqués pour l’atteinte des objectifs et des résultats attendus, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité | Coordination intra binôme des activités | Cohérent | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activité |
| Coordination inter binôme des activités | Cohérent | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités |
| Cohérence dans le processus de recrutement des partenaires | Cohérent | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités |
| Coordination des actions avec d’autre projets de développement ayant des objectifs voisins | Cohérent | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités |
| **Efficacité** | **Objectif principal** Améliorer durablement l’accès à des services financiers adaptés aux besoins de l’agriculture familiale (Riz,maraichage, petit élevage) | Nombre de petits exploitants agricoles ayant accès à des services financiers adaptés | 2000 |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les IMFs |
| Nombre de MPMEs rurales ayant accès à des services financiers adaptés | 100 |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les IMFs |
| Nombre d'OPA dont les membres ont accès à des services financiers adaptés | 50 |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les IMFs |
| **Produits (résultants attendus)** Les institutions de microfinance offrent des services financiers adaptés aux petits exploitants | Nombre de nouveaux produits financiers adaptés aux petits exploitants | *5* | 140 | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les IMFs |
| Nombre d'IMFs offrant de nouveaux produits financiers adaptés aux petits exploitants | 4 | 100 | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les IMFs |
| **Produits (résultants attendus)**  Les prestataires locaux de services techniques fournissent des services appropriés aux petits exploitants  | Nombre de prestataires techniques locaux ayant reçu un renforcement de capacités |   |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les prestataires techniques |
| Nombre de prestataires locaux qui fournissent des services techniques appropriés aux petits exploitants et aux IMFs |   |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les prestataires techniques |
| **Produits (résultats attendus)**  Les petits exploitants ont renforcés leurs capacités d'intervention et améliorent la gestion de leurs revenus | Nombre de petits exploitants agricoles ayant bénéficiers de l'accompagnement appropriés |   |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les prestataires techniques |
| Nombre de petits exploitants agricoles formés sur l'éducation financière |   |   | les rapports périodiques de mise en œuvre du Programme AgriFinance et entretien avec les prestataires techniques |
| **Produits (résultants attendus)**  Une feuille de route autour de l'inclusion financière est élaborée pour supporter l'exploitation familiale  | Nombre de diagnostic réalisé sur l’inclusion financière  | 1 | 100 | Rapport du diagnostic de l’inclusion financière, Rapport de l'atelier de validation |
| Qualité du processus | Consultation et participation du gouvernement et toutes les parties prenantes de l'inclusion financière | 100 | Rapport du plan d’action de l’inclusion financière, Rapport de l'atelier de validation |
| Nombre de plan d'actions pour l'inclusion financière agricole réalisé  | 1 | 100 | Feuille de route sur l'inclusion financière |
| L'expérience de financement des petits exploitants est capitalisée, documentée et diffusée  | Nombre de rapport d’études d’impact publié | 1 | 60 | Notes de capitalisation, Finscope, Feuille de route sur l’inclusion financière |
| Nombre de séances de disséminations organisées | 1 atelier régional + présentation à trois conférences | 40 | Deux ateliers nationaux de dissémination des résultats avec les partenaires MicroLead et YouthStart |
| **Efficience** | Stratégies efficientes développées pour la mobilisation des ressources et la réalisation des activités sur le terrain  | Mobilisation des ressources | Efficient | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités |
| Utilisation des ressources | Efficient | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités |
| **Effets**  | Améliorer la sécurité alimentaire, l'auto/employabilité et sécuriser les revenus  | Amélioration de la productivité et du rendement des petites exploitations agricole  | 20000 | 84 | Focus group avec les petits exploitants agricoles membres/non membre d'OPA |
| Amélioration des capacités productives, augmentation du chiffre d'affaire et création d'emploie dans les MPMEs rurales  | 100 | \*\*Amélioration des capacités productives 89 \*\* Chiffre d'affaire 84 \*\* Création d'emploi 80 | Focus group avec les MPMEs rurales |
| Amélioration des l'accès aux techniques de gestion des filières, à l'éducation financière et à la sécurité alimentaire  | 25000 | \*\* Renforcement de capacité 53% \*\* Education financière 84% \*\* Sécurité alimentaire 85% | Focus group avec les petits exploitants agricoles membres/non membre d'OPA |
| Inclusion financière  | Accès |   | 70 | Focus group |
| Utilisation |   | 60 |
| Qualité  |   | 80 |
| Bien etre |   | 100 |
| Droit humain  | Production |   | 80 |   |
| Ressources |   | 70 |   |
| Revenu |   | 100 |   |
| Leadership |   | 100 |   |
| **Durabilité** | Analyse de la durabilité des effets du programme dans le long terme  | Viabilité du dispositif de mise en œuvre  | Durable | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités, Focus group |
| Pérennité des résultats et de leurs effets  | Durable | 100 | Document de Projet, Notes de capitalisation, Rapports d'activités, Focus group |
| Arrimage des objectifs du programme aux priorités nationales | Durable | 100 | SCADD, PNDS, SNMF, PRESEM |

# **Annexe 3 :** **Guide d’entretien focus groupe/evaluation programme agrifinance**

1. **Inclusion financière**
2. Avez-vous accès au crédit du projet (condition du prêt, taux d’intérêt, délai de remboursement, montant reçu, etc.) ?
3. Combien de fois avez-vous bénéficié du crédit ?
4. Pourquoi n’avez-vous pas renouvelé (si applicable) ?
5. Les produits financiers correspondent-ils à vos besoin (Type de produits financier à préciser) ?
6. **Formation**
7. Avez-vous bénéficié d’une formation en éducation financière (A préciser le type de formation) ?
8. Avez-vous bénéficié d’une formation en gestion de filière/exploitation (riz, maraichage, embouche) ?
9. **Sécurité alimentaire**
10. Votre productivité/rendement s’est –elle améliorée ?
11. Vos capacités productives sont-elles augmentées (Superficie, équipement, nombre de tête) ?
12. Votre chiffre d’affaire a t- il connut une amélioration ?
13. Avez-vous réaliser un bénéfice ?
14. **Employabilité**
15. Le crédit a t-il permis de :
* Vous auto-employer ?
* Augmenter l’emploi familiale ?
* Engager des ouvriers (hors famille) ?
* Pratiquer l’entraide communautaire ?
1. **Recommandation**
2. Pour une meilleure adaptation des produits financiers à vos besoins

Autre recommandations

 Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Union des étuveuses** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | WOMBO  | Assana | 70 02 21 22 | Diapangou |
| 2 | WOMBO  | Aminatou |  - | Diapangou |
| 3 | LANKOUANDE  | Podama | 70 18 83 99 | Diapangou |
| 4 | TANKOANO  | Mariam | 51 38 75 39 | Diapangou |
| 5 | HOMBO  | Mariam | 52 27 86 60 | Diapangou |
| 6 | IDANI | Alimata | 71 78 81 99 | Diapangou |
| 7 | NATAMA  | Salimata | 60 00 84 41 | Diapangou |
| 8 | IDANI  | M Denise |  -  | Diapangou |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | NAMOANO | Adjima |  - | Panpangou |
| 2 | NAMOANO | Sougdjoa | 70 87 80 09 | Panpangou |
| 3 | IDANI | Yempabou | 71 06 52 19 | Panpangou |
| 4 | IDANI | Kampadini |  - | Panpangou |
| 5 | NAMOANO | Mandia |  - | Panpangou |
| 6 | IDANI | Natandia |  - | Panpangou |
| 7 | NABA | Djayouli |  - | Panpangou |
| 8 | IDANI | Boukari | 71 98 37 81 | Panpangou |
| 9 | NAMOANO | Madja |  - | Panpangou |
| 10 | NAMOANO | Awa |  - | Panpangou |
| 11 | NABA | Youmanli |  - | Panpangou |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | YONABA | Mahamadi | 70 37 41 26 | Zanré |
| 2 | YONABA | Moussa | 70 64 59 12 | Zanré |
| 3 | YONABA | Moumouni | 70 38 11 57  | Zanré |
| 4 | YONABA | Madi | 70 51 40 09 | Zanré |
| 5 | YONABA | Amadou |  - | Zanré |
| 6 | YONABA | Ousmane | 71 66 44 06 | Zanré |
| 7 | YONABA | Abdoulaye |  - | Zanré |
| 8 | YONABA | Adama | 61 48 21 39 | Zanré |
| 9 | YONABA | Soumaila | 70 66 53 05 | Zanré |
| 10 | MOYENGA | Djenaba | 52 61 89 63 | Zanré |
| 11 | KIEMA | Ami | 62 15 44 20 | Zanré |
| 12 | TIABYENGA | Vincent | 61 41 50 78  | Zanré |
| 13 | YONABA | Issa | 72 98 62 34 | Zanré |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | SOUMA | Eric | 70 38 16 32 | Tibga |
| 2 | KIEMA | Patrice | 70 05 71 42 | Tibga |
| 3 | SOMA | B. Issouf | 72 65 26 29 | Tibga |
| 4 | NATAMA | Alain | 71 42 02 75 | Tibga |
| 5 | DIAPA | Issaka | 72 35 53 26 | Tibga |
| 6 | KOELA | Charles | 70 11 09 16 | Tibga |
| 7 | COMBERE | Valerie | 70 35 58 11 | Tibga |
| 8 | DIAPA | Mariata | 72 38 34 79 | Tibga |
| 9 | YAMEOGO | Abzeta | 52 28 69 46 | Tibga |
| 10 | KIEMA | B Madeleine | 72 69 00 78 | Tibga |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | SORGHO | Rasmané | 70 15 18 05 | Bissiga |
| 2 | SAWADOGO | Boulinga | 73 10 98 16 | Bissiga |
| 3 | ZAGRE | Amos | 72 26 65 55 | Bissiga |
| 4 | YAOGO/ZOUNGRANA | Pélagie | 70 98 35 64  | Bissiga |
| 5 | WANGO | Honorine |  - | Bissiga |
| 6 | ZAGRE | Issaka | 70 50 36 42 | Bissiga |
| 7 | SORGHO | Yacouba | 70 68 23 75 | Bissiga |
| 8 | SORGHO  | Oumarou | 71 17 39 52  | Bissiga |
| 9 | GUINKO | Awa | 72 25 46 55 | Bissiga |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| **1** | YAMEOGO  | Soumaila | 76 27 70 67 70 11 36 37 | Tensobentenga |
| 2 | KOUDOUGOU | Boureima | 76 45 55 20 | Tensobentenga |
| 3 | YAMEOGO | Mahamadi | 61 04 87 73 | Tensobentenga |
| 4 | KOUDA | Yobtouta | 56 86 97 82  | Tensobentenga |
| 5 | KOUDA | Adama | 57 05 92 94 | Tensobentenga |
| 6 | YAMEOGO | Kassoum | 74 38 22 77 | Tensobentenga |
| 7 | ZOUGMORE | Rasmane | 67 79 56 23 | Tensobentenga |
| 8 | KOUDOUGOU | Zakaria | 63 03 08 38 | Tensobentenga |
| 9 | ZOUGMORE | Aamadou | 71 24 88 07 | Tensobentenga |
| 10 | ZOUGMORE | Robert | 70 41 34 96 | Tensobentenga |
| 11 | NARE | Souleymane | 76 33 74 91 | Tensobentenga |
| 12 | GOUGA | T. Zonas | 70 12 13 19 | Tensobentenga |
|  |  | **Union des étuveuses** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | DAMBRE | Kanté | 73 12 20 80 | Tensobentenga |
| 2 | KAYORGO | Lizetta |  - | Tensobentenga |
| 3 | NAKANABO | Rihanata |  - | Tensobentenga |
| 4 | NARE | Azaratou | 75 37 01 31 | Tensobentenga |
| 5 | ZOUGMORE | Kalizeta | 56 87 48 56 | Tensobentenga |
| 6 | NALGOUBRI | Fatimata | 76 35 55 20 | Tensobentenga |
| 7 | KABORE | Zalissa | 63 88 00 18 | Tensobentenga |
| 8 | SANWIDI | Gisèle |  -  | Tensobentenga |
|  |  | **Union des éleveurs** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | BALIMA | Pascal | 70 73 11 16 | Pouytenga |
| 2 | OUEDRAOGO | Antoine | 70 28 01 02 | Pouytenga |
| 3 | BALIMA | Soumaila | 70 10 55 97  | Pouytenga |
| 4 | BALIMA | Issa | 70 27 65 45 | Pouytenga |
| 5 | GUIGUEMDE | Adama | 70 00 70 78 | Pouytenga |
| 6 | KABORE | Lucienne | 71 24 53 59 | Pouytenga |
| 7 | SAKANDE | Regina | 70 62 78 41 | Pouytenga |
| 8 | KABORE | Hado | 70 40 32 11 | Pouytenga |
| 9 | OUEDRAOGO | Bernard | 70 22 93 12  | Pouytenga |
| 10 | OUERAOGO | Harouna | 70 05 23 22 | Pouytenga |
| 11 | KABORE | Mariam | 72 82 43 14 | Pouytenga |
|  |  | **Association des femmes persévérantes du gourma** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | NADINGA | Mamounata | 72 61 81 09 | Nagré |
| 2 | KANE | Rasmata | 64 57 67 08 | Nagré |
| 3 | WANGO | Madeleine | 72 32 19 79 | Nagré |
| 4 | OUOBA | Maimouna | - | Nagré |
| 5 | SEDOGO | Fatimata | - | Nagré |
| 6 | KABORE | Maimouna | - | Nagré |
| 7 | ZIDWEMBA | Alimata | 78 06 29 62 | Nagré |
| 8 | KINDA | Zenabo | 62 85 60 12 | Nagré |
| 9 | TINSOABA | B. Mathieu |  - | Nagré |
|  |  | **Union des producteurs de riz** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | COMBARY  | Mediempo |  - | Yamba |
| 2 | ODAGOU | Zakaria | 72 79 84 54 | Yamba |
| 3 | OUOBA | Yentema | 70 79 15 84 | Yamba |
| 4 | OUOBA | Bolinli | 62 29 90 78 | Yamba |
| 5 | ODAGOU | Mamoudou | 70 97 87 72 | Yamba |
| 6 | SANGA | Saida | 63 21 71 21 | Yamba |
|  |  | **Union des étuveuses** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | DIANOU | Ganta | 73 84 40 27 | Yamba |
| 2 | MANLI | Assimi | 62 87 91 27 | Yamba |
| 3 | OUOBA | Lalinli |  - | Yamba |
| 4 | MANLI | Bibata | 51 27 04 79 | Yamba |
| 5 | DIANOU | Lali |  - | Yamba |
|  |  |  |  |  |
|  |  | **Groupement des maraichers** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
|  | SAKANDE | Boureima | 75160776 | Ouono |
|  | SAKANDE  | Hamidou | 75587640 | Ouono |
|  | SAKANDE | Moussa | 74834729 | Ouono |
|  | KIEMDE | Zakaria | 76943798 | Ouono |
|  | SANKARA | Moumouni | 67132760 | Ouono |
|  | KIEMDE | Kadre | 56033015 | Ouono |
|  | SANKARA | Rasmané | 66609986 | Ouono |
|  | SANKARA | Séni | 77698380 | Ouono |
|  | SANKARA | Seydou | 75738145 | Ouono |
|  | KALGA | Sigmana | 75201693 | Ouono |
|  | SANKARA | Seydou | 76440435 | Ouono |
|  |  | **Groupement des maraichers** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
|  | RABDO | Rasmané | 75171926 | Komi |
|  | RABDO | Harouna | 74126413 | Komi |
|  | RABDO | T Amadou | 75185464 | Komi |
|  | RABDO | Issaka | 75345895 | Komi |
|  | SANKARA | Yacouba | 67283028 | Komi |
|  | RABDO | Boukaré | 74823810 | Komi |
|  | SAWADOGO | Madi | 77080392 | Komi |
|  | RABDO | Issa | 74013475 | Komi |
|  | RABDO | Assane | 75288575 | Komi |
|  | RABDO | Madi | 75500041 | Komi |
|  | RABDO | Sada | 74487883 | Komi |
|  | RABDO | Yacouba | 75182360 | Komi |
|  | KALGA | Rasmané | 75383534 | Komi |
|  | RABDO | Abdoulaye | 75208635 | Komi |
|  | RABDO | Souleymane | 75309863 | Komi |
|  | NANEMA | Mariam | - | Komi |
|  | SAWADOGO | Ramata | - | Komi |
|  |  | **Groupement des maraichers** |
|  | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **LIEU DE RESIDENCE** |
|  | OUEDRAOGO | Abdoul Aziz | 66196139 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Sayouba | 75001958 | Rassomdé |
|  | SAWADOGO | Madi | 76364572 | Rassomdé |
|  | SAWADOGO | Koglea | 55709719 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Madi | 75634475 | Rassomdé |
|  | SAWADOGO | Hamadé | 77245078 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Daouda | 60415286 | Rassomdé |
|  | SODRE | Daouda | 75578459 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Hamadé | 63719740 | Rassomdé |
|  | SAWADOGO | Amadou  | 74505302 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Abdoulaye | 77059347 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Noufou | 64065815 | Rassomdé |
|  | OUEDRAOGO | Sidiki | 75320846 | Rassomdé |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N0 d’ordre** | **NOM** | **PRENOMS** | **NUMERO** | **Activité** | **LIEU DE RESIDENCE** |
| 1 | Sori  | Aboubacar | 65-86-11-64 | Riz, Maraichage | Oué |
| 2 | Saria  | Lontan | 74-90-97-21 | Riz, Maraichage | Oué |
| 3 | Boro | Boukari | 77-84-96-60 |  Riz, Maraichage | Oué |
| 4 | Boly  | Sidi | 77-14-92-29 | Maraichage | Oué |
| 5 | Sawadogo | Hamadou | 76-24-06-55 | Riz, Maïs | Oué |
| 6 | Zallé | Abdiassé | 65-94-81-41 | Riz, Maïs | Oué |
| 7 | Drabo | Georges | 77-15-85-81 | Maïs, Maraichage | Oué |
| 8 | Ouedraogo | Souleymane  | 75-73-84-21 | Maïs, Haricot | Oué |
| 9 | Belemou | Pièrre | 77-25-53-28 | Maïs, Riz ; Maraichage | Oué |
| 10 | Gorou | Firmin | 66-59-85-12 | Riz, Maïs | Oué |
| 11 | Gorou | Edouard | 66-21-08-89 | Maïs, Maraichage | Oué |
| 12 | Bado | Pascal | 75-76-70-11 | Riz, Maïs | Oué |
| 13 | Boly  | Mamoudou | 78-77-71-91 | Maïs, Maraichage, Embouche | Oué |
| 14 | Gorou  | Daouda | 75-31-87-48 | Maïs, Maraichage | Oué |
| 15 | Sougou  | Catherine | 77-22-21-96 | Maïs, Maraichage | Oué |

**Titao**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom**  | **prénom** | **Groupement**  | **Numéro de téléphone** |
| Komi | Souleymane | Tigre-waya | 70-01-10-16 |
| Komi | Kalizeta | Tigre-waga | 75-17-54-66 |
| Kagoné  | Adjiratou | Tigre-waya | 71-43-72-57 |
| Ouedraogo  | Awa | Nabonswendé | 65-74-85-23 |
| Kagoné  | Issouf | Nabonswendé | 60-63-58-55 |
| Kagoné | Boureima | Nabonswendé | 75-34-94-61 |
| Kagoné | Inoussa | Tigre-waga | 76-52-65-31 |
| Kagoné  | Idrissa | Nabonswendé | 61-36-39-15 |

**Rimassa**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom**  | **prénom** | **Groupement**  | **Numéro de téléphone** |
| Kagoné | lizeta | Nabonswendé | 70-53-54-57 |
| Maiga | Ramata | Nabonswendé | 79-07-70-32 |
| Kafando | Rokiatou | Nabonswendé | 78-35-18-26 |
| Ouedraogo | Adjara | Nabonswendé | 68-89-71-69 |
| Sogoba | Fati | Nabonswendé | 68-69-74-90 |
| Maiga | Hamsetou | Nabonswendé | 62-66-16-18 |
| Niampa | Kalizeta | Nabonswendé | 71-16-03-79 |
| Rabo | Salimata | Nabonswendé | 78-84-98-33 |
| Zallé | Kalizeta | Nabonswendé | 68-89-81-84 |
| Mandé | Bibata | Nabonswendé | 61-50-49-64 |

**Gambo**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom**  | **prénom** | **Groupement**  | **Numéro de téléphone** |
| Sawadogo | Zenabou | Relwendé pampanga | 73-05-32-41 |
| Ouedraogo | Fatimata | Relwendé pampanga | 62-54-73-15 |
| Sawadogo | Limata | Relwendé pampanga |  |
| Ouedraogo  | Azeta | Relwendé pampanga |  |
| Guira | Aicha | Relwendé pampanga | 60-92-31-60 |
| Sawadogo | Minata | Relwendé pampanga | 72-96-24-13 |
| Ouedraogo | Thérèse | Relwendé pampanga |  |
| Salgo  | Bibata | Relwendé pampanga | 61-79-82-78 |
| Sawadogo | Azeta | Relwendé pampanga | 60-60-42-95 |

**Sansinga**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom**  | **prénom** | **Groupement**  | **Numéro de téléphone** |
| Salgo | Fatimata | Nang saya | 67-94-48-12 |
| Belem | Aminata | Nang saya | 77-65-81-96 |
| Salgo | Ami | Nang saya |  |
| Salgo | Sarata | Nang saya |  |
| Guira | Ami | Nang saya |  |
| Sawadogo | Kadissa | Nang saya |  |
| Sawadogo | Rasmata | Nang saya |  |
| Ouedraogo | Azeta | Nang saya | 57-83-51-76 |
| Sawadogo | Rasmata | Nang saya | 66-39-59-33 |
| Salgo | Salmata | Nang saya |  |
| Ouedraogo  | Ami | Nang saya |  |

**Tamponga**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom**  | **prénom** | **Groupement**  | **Numéro de téléphone** |
| Ouedraogo | Fatimata | Wendmanegdé | 60-52-85-50 |
| Sawadogo | Noaga |  | 62-60-02-61 |
| Sama | Mamounata |  | 61-25-83-04 |
| Dera | Habibou |  | 62-60-00-33 |
| Soré | Aminata |  | 62-43-21-45 |
| Sama  | Djawarata |  | 51-33-99-07 |
| Cissé | Zenabou |  |  |
| Barry | Habibou |  |  |
| Sanfo | Mamounata |  | 73-94-62-07 |
| Niata | Salimata |  |  |
| Soré  | Awa |  |  |
| Dera | Ami |  |  |

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. UNEG, ‘Ethical Guidelines for Evaluation’, June 2008. Available at http://www.uneval.org/ search/index.jsp?q=ethical+guidelines [↑](#footnote-ref-2)